



Dossier 17/21

Budgets 2020

104,78 M€ de dépenses sont inscrites dans les Budgets, traduction d'une action intercommunale au service de tous

Politique de la Ville 26/29

Marmiers repensé

Le programme de renouvellement urbain de Marmiers va moderniser et accroître l'attractivité du quartier

du transport scolaire... au voyage de grand tourisme.



STAC TRANSPORTS

DEVIS GRATUIT
SUR SIMPLE DEMANDE

Le transport de personnes par Autocar est un métier.
C'est le nôtre.



f STAC TRANSPORTS

70 véhicules de 8 à 63 places

17, RUE JACQUES PRÉVERT - AURILLAC - TÉL. 04 71 48 48 33 - Z.A.C. LES ADRETS - 15 100 ROFFIAC - TÉL. 04 71 48 48 79 - STACTRANSPORTS@ORANGE.FR - WWW.STAC-TRANSPORTS.COM



f STAC VOYAGES



AMBASSADE
FRAM
STAC VOYAGES

info@stacvoyages.com

Infos & réservations

STAC Voyages
9 place du Square à AURILLAC
Tél : 04 71 48 48 77

AMBASSADE
FRAM



IM 01510003 ©FRAM

SOULIER

3, Route du Collet
15000 AURILLAC
© 04 71 64 66 00



Bassin d'eau pluviale - Aménagement du site
de l'Yser d'AURILLAC

-10%
sur toute la gamme*

VOUS ALLEZ
AIMER L'HIVER

Tulikivi



LE MOIS FINLANDAIS
du 15 février au 15 mars 2020

cheminées des Volcans
Rond-point d'Arpajon - 15000 AURILLAC - Tél : 04 71 43 04 76
www.chemineesdesvolcans.fr

L'intercommunalité, un bien commun

Notre intercommunalité fête, cette année, son 20^e anniversaire. 2020 est, par ailleurs, la dernière année du mandat des conseillers communautaires issus des élections municipales de 2014.

Chacun va remettre son mandat dans les mains des électeurs et, comme en 2014, les candidats à l'échelon intercommunal seront fléchés sur les bulletins de vote proposés aux suffrages dans chaque commune. A l'issue de ce scrutin, 68 élus nouveaux ou renouvelés, dont les 25 maires, formeront le Conseil communautaire qui décidera de la politique intercommunale pour les 6 ans à venir. Je voudrais rendre hommage à tous les élus sortants, et plus particulièrement à toutes celles et ceux qui ne se représenteront pas, pour le sens de l'intérêt communautaire dont ils ont fait preuve durant l'exercice qui se termine.

Le travail au sein de la CABA est bien souvent obscur, complexe, consommateur de temps et d'énergie en sus des mandats communaux très exigeants. L'engagement au service de l'Agglomération peut être perçu comme distant des préoccupations de la commune ; il en est pourtant un prolongement nécessaire et dans bien des domaines indispensable, notamment pour le développement éco-

nomique, la gestion des services publics de l'eau, de l'assainissement, de la collecte des déchets. Il invite à dépasser son point de vue communal pour l'inscrire dans un territoire plus large. L'adoption du nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal, applicable depuis le 20 janvier, qui harmonise les règles d'urbanisme sur l'ensemble de nos communes en est la parfaite illustration.

Les Budgets 2020 que le Conseil Communautaire vient d'adopter confirment, eux aussi, les principaux engagements de la CABA sur ses grands dossiers : Pôle d'échange intermodal, station d'épuration de Souleyrie, renouvellement urbain du quartier de Marmiers. Ce sont des Budgets fidèles à notre ligne de conduite : ils privilégient l'investissement sur des projets structurants, permettent une qualité de service à nos concitoyens, favorisent les politiques innovantes en matière d'amélioration de l'habitat, de méthanisation, de formation supérieure en cybersécurité, d'accompagnement de nos entreprises en lien avec les autres intervenants institutionnels.

En janvier, la signature du contrat de transition écologique par les 3 Intercommunalités de l'arrondissement avec le Ministère de



la Transition écologique et solidaire a également fixé le cadre de nos actions communes dans les domaines des énergies renouvelables, de la gestion des déchets, de la prise en compte des mobilités, de la mutation de notre agriculture, de la performance énergétique de nos bâtiments et de nos services publics. Nos actions partenariales se concrétisent et s'amplifient, pour apporter à la bonne échelle la réponse aux enjeux du développement durable.

Michel ROUSSY

Président de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, Maire d'Arpajon-sur-Cère

SOMMAIRE

Actualités	04	Urbanisme	23	Développement durable	32
Festival BD	10	Habitat	24	Communes	35
Centre Aquatique	15	Environnement	30	Agenda	38

GEMAPI

Diagnostic des cours d'eau

Le service GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) mutualisé entre les intercommunalités du Bassin d'Aurillac, du Carladès et



de la Châtaigneraie, débute le diagnostic des milieux aquatiques sur le bassin-versant Cère Amont. Sur les 600 km de cours d'eau retenus pour le diagnostic, 360 km ont été priorités pour 2020. Ils comprennent les cours d'eau principaux et des affluents secondaires, sélectionnés selon différents critères : écologiques, liés aux risques ou aux usages perturbant le cycle naturel de la ressource, liés aux enjeux de préservation.

Vous pourrez peut-être apercevoir les deux techniciens du service :

- de février à mars sur les affluents en tête de bassin de la Cère, de la Jordanne et de l'Authre (hauts de vallée) ;
- d'avril à juillet sur les axes principaux de la Cère, de la Jordanne, de l'Authre et du Mamou ;
- d'août à novembre sur les cours d'eau du sud du bassin, et principalement de la Châtaigneraie.

Plus d'infos :

☎ 04 71 46 86 30

🌐 caba.fr/gemapi

L'étendue de l'action intercommunale

Le 17 janvier, agents et élus de la CABA étaient conviés comme chaque année à La Vidalie pour la traditionnelle soirée des Vœux. Serge Destannes, Directeur Général des Services, a illustré l'étendue de l'action intercommunale en déclinant les différentes missions de la collectivité, des services publics du quotidien aux multiples sites et équipements qu'elle gère.

Développement économique, enseignement supérieur, tourisme, ligne aérienne, urbanisme, politique de la ville, déchets, eau et assainissement... : Michel Roussy, Président de la CABA, a lui aussi souligné « la capacité de la collectivité à traiter de nombreux dossiers, dans des domaines très divers, d'autant plus que de nouveaux sujets s'ouvrent autour des thématiques de la transition écologique, de la gestion des milieux aquatiques, de l'énergie, des mobilités... Au travers de l'action publique comme de projets privés, il n'y a jamais eu autant de travaux mis sur le marché pour les entreprises. A notre territoire de savoir accompagner et favoriser ce développement. »

Lors de cette soirée, les Médailles du travail ont été décernées et les agents retraités ont été honorés.

Médaille d'or (35 ans et plus au sein d'une collectivité) : Yves Dondrille, Laurence Maury-Bioulac, Sylvie Sinot.

Médaille d'argent (20 ans et plus au sein d'une collectivité) : Jean-Philippe Aldebert, Pierre Bonnet, Jean-Marc Borie, André Cassan, Jérôme Mabit, Guy Porte, Christian Toire.

Retraités : Jean-Claude Barbet, Geneviève Belmonte, Bernard Feres, Georges Lafon, Claire Rives, Abdelkader Zaham, Jean-Yves Zanchi.



40 !

C'est le nombre de **vélos électriques** proposés à la location par Stabus. Au vu du succès rencontré par ce service, et pour pouvoir répondre à la forte demande, la CABA a en effet fait l'acquisition de 10 vélos supplémentaires.

Pour louer, de la journée (5 €) au semestre (240 €) :

Boutique Stabus,

📍 **3 av. Gambetta**

☎ **04 71 48 53 00**

Après avoir testé ce service, vous pouvez prétendre à une aide de la CABA pour acquérir votre propre vélo électrique. Le montant de cette subvention s'élève à 25 % du coût d'achat TTC, plafonné à 300 €. Retrouvez toutes les conditions d'attribution et remplissez votre demande sur [📄 stabus.fr](https://www.stabus.fr).

40... c'est aussi l'âge de Stabus ! Un anniversaire qui sera célébré cette année. A suivre...



Emmaüs

Une nouvelle résidence

Le 13 décembre dernier a été un grand jour pour l'association aurillacoise Emmaüs, qui a marqué par une pose de première pierre le lancement de la construction d'une résidence sociale de 18 logements pour ses compagnons. La résidence sera composée d'appartements de type 1 allant de 22 m² à 30 m², desservis par une coursive couverte. Ils disposeront tous d'une grande pièce de vie avec kitchenette et d'une salle de bain. Le projet intègre aussi un restaurant foyer ainsi qu'un atelier de stockage et de tri du textile qui remplacera l'actuel chapiteau. Le lieu de vie actuel sera également rénové.

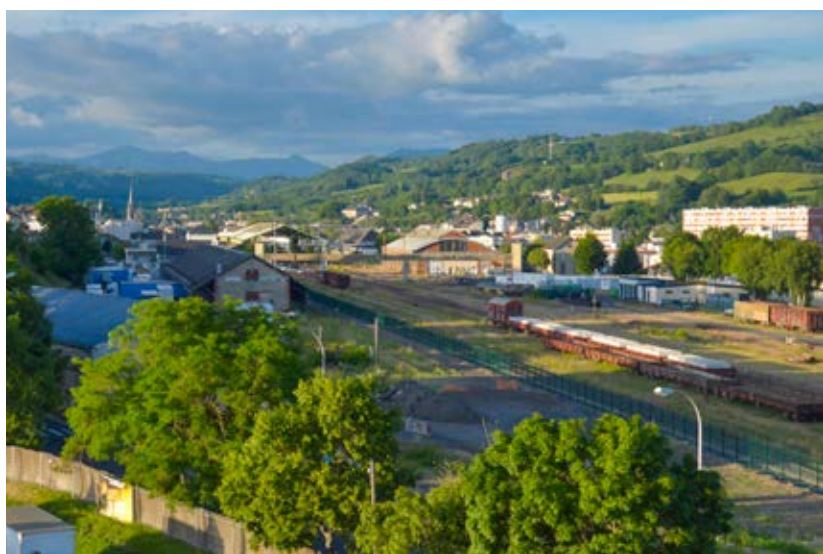
Fondée en 1986 par une équipe de bénévoles guidée par Marc Fournier, Président, Emmaüs n'a depuis cessé de grandir et peut aujourd'hui accueillir 23 compagnons à Aurillac. L'association a aussi développé son activité au-delà de l'arrondissement, notamment à Saint-Flour où séjourne 6 compagnons.

Comme l'ont souligné à l'unanimité les élus du territoire, « *Emmaüs aide les personnes fragiles à tenir debout face aux difficultés de la vie. Dans une société souvent brutale, son action est essentielle et exemplaire* ». C'est à ce message d'humanisme que les financeurs - État, Région, Europe, Conseil Départemental, CABA, Mairie d'Aurillac, Fondation Saint-Gobain, Crédit Agricole, ENGIE, Aurillac Chaleur Bois et Caisse d'Épargne - ont répondu en soutenant à hauteur de 45 % ce projet de 2,5 M€ porté par Cantal Habitat.

Acquisition des terrains du PEI

En décembre, la CABA a finalisé les acquisitions foncières des terrains de la SNCF où va être implanté le futur Pôle d'Echange Intermodal (PEI), qui s'étendra du chemin de Conthe jusqu'à la gare. Après l'attribution des marchés au premier trimestre, les entreprises procéderont à la préparation de ce chantier d'envergure. Des présentations publiques et temps d'échanges autour du projet seront de nouveau proposées avant le lancement des travaux, prévu au mois de juin.

Visitez le PEI dès maintenant sur [📄 caba.fr/pei](https://www.caba.fr/pei)



RN122

Première section ouverte !

Les partenaires du projet de Déviation RN122 Sansac-Aurillac ont inauguré la section Garric-Poudrière. Ouverte à la circulation depuis fin janvier, elle offre aux automobilistes la possibilité de contourner la zone Garric/Tronquières/Pont de Julien.

Comme l'a souligné Michel Roussy, Président de la CABA, « il y a une dimension économique évidente dans ce projet. Il va structurer les entrées d'Aurillac, d'Arpajon et d'Ytrac, irriguer l'aéroport, les zones d'activités et de loisirs, profitant ainsi à l'ensemble du territoire ». En outre, « ce nouveau tracé va permettre de désengorger certains axes, d'améliorer la fluidité de circulation et donc le cadre de vie des habitants », ont apprécié Bruno Faure, Président du Conseil départemental, et Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac.

« Ce chantier d'envergure, tant attendu, témoigne de l'engagement des acteurs locaux pour le désenclavement, qui conditionne l'attractivité du territoire », a relevé Isabelle Sima, Préfet du Cantal. D'un coût de 54,5 M€, cette opération financée par l'Etat avec les soutiens du Département et de la CABA est programmée jusqu'en 2022.



Pour 2020, sur la section de déviation de Sansac, les travaux consistent en la construction de trois ponts routiers entre Branviel et Sansac (environ 10 mois). Préalablement, des voies de substitution seront réalisées afin de ne pas interrompre la circulation.

Plan Climat : passons aux actions !

Décliner en actions la stratégie du Plan Climat du Bassin d'Aurillac, du Carladès et de la Châtaigneraie (BACC) : c'est la nouvelle étape engagée par les volontaires du Club Climat, le 4 février. Dans la continuité des rencontres citoyennes d'octobre puis du partage du diagnostic mi-novembre, ce sont des habitants venus de tout l'arrondissement qui ont échangé et débattu en petits groupes. L'objectif est de mettre en œuvre les 5 axes stratégiques retenus en décembre par les élus :

- des logements éco-rénovés et un urbanisme durable ;

- des mobilités partagées, collectives et actives accessibles à tous ;
- une activité agricole locale exemplaire et résiliente face aux dérèglements climatiques ;
- une économie locale qui s'engage durablement et des savoir-faire orientés vers la transition énergétique du territoire, encouragée par une consommation locale responsable ;
- une production d'énergie qui valorise les ressources locales et renouvelables du territoire.



Porté par le Syndicat mixte du SCoT BACC à l'échelle des 3 intercommunalités de l'arrondissement d'Aurillac, le Plan Climat a pour but d'élaborer d'ici fin 2020 un plan d'actions pour faire face à l'urgence climatique. Quatre rencontres thématiques (économie, agriculture, habitat, mobilité) avec les professionnels et acteurs du territoire sont organisées les 19 et 20 février.

 www.scotbacc.fr -  contact@scotbacc.fr



© Freepik

2^e conférence autour de la Cybersécurité

Nabil Tahar est enseignant à la Sorbonne, consultant senior et architecte solutions Cloud en Intelligence Artificielle et Big Data pour des solutions Microsoft et Google. Ingénieur de formation, il a baigné dans le monde de la donnée ces 10 dernières années et a exercé plusieurs postes allant de développeur à chef de projet Business Intelligence / Big Data. Il a notamment mis en place des solutions intelligentes pour des grands comptes : BNP, AXA, LVMH, SNCF, NOKIA...

Judi 5 mars, il sera l'invité de la 2^e conférence organisée dans le cadre des **Rencontres nationales de la Cybersécurité** et proposera une intervention intitulée « **Big Data et Intelligence Artificielle : de la théorie à la pratique** ». Il rencontrera tout d'abord les étudiants du DUT STID puis proposera une **conférence gratuite** ouverte au grand public à **18h30 en salle du Conseil de la CABA**, 3 place des Carmes à Aurillac.

@@@@

La CABA fait partie des 4 intercommunalités qui, au plan national, se sont vu décerner le niveau « @@@@ » du 21^e Label national Territoires, Villes et Villages internet. Son palmarès a été dévoilé le 4 février à Martignes. Attribué en 2020 à 232 communes françaises, ce label évalue de 1 à 5 arobases leur engagement pour le développement de l'Internet citoyen. Après la labellisation reçue l'an passé, le Bassin d'Aurillac est confirmé dans la dynamique de ses usages numériques, tant internes que mis à la disposition du public via les services dématérialisés.

Retrouvez toutes les actions sur

📍 www.villes-internet.net



Fibre : le déploiement se poursuit

Début février, la fibre est arrivée à Vezels-Roussy ! Le déploiement se poursuit : sur le Bassin d'Aurillac, il est réalisé par Orange sur ses fonds propres, dans le cadre du programme national AMII. Ses représentants régionaux ont été reçus en décembre par le Bureau communautaire pour le point d'étape annuel sur l'avancement du déploiement. En effet, sous la conduite du Vice-

Président en charge des Techniques de l'information et de la communication, la CABA assure un rôle de coordinateur, facilitant les échanges entre l'opérateur et les communes et veillant au respect des engagements pris par ce dernier.

Fin 2019 la fibre avait été déployée dans 84 des 109 points de mutualisation (armoires de rue) qui maillent le territoire de la CABA. Sur les 33 000 locaux dotés d'une adresse normalisée, environ 16 000 étaient raccordables. En outre, la pose de la fibre vers les habitations ou entreprises est désormais réalisée en continuité de son implantation dans les armoires de rue, ce qui permet de réduire les délais entre le début des travaux et la commercialisation effective de l'offre fibre. Les représentants d'Orange ont également réaffirmé la volonté de l'entreprise de répondre à l'objectif que 100 % des logements soient raccordables au 1^{er} janvier 2021 (*lire aussi Agglo mag n°84*).

Pour connaître la situation près de chez vous, consulter le site mis à disposition par Orange : 📍 reseaux.orange.fr



© Freepik

La Plantelière Goûtez, fabriquez, randonnez...



Avez-vous déjà arpenté la Plantelière au printemps ? Si ce n'est pas le cas, profitez des animations du mois d'avril pour y remédier !

Lundi 20 avril (9 h - 12 h, 14 h - 17 h), vous apprendrez à façonner un objet en argile. Modelage à la boule, colombins, plaques, argile grise, rouge, blanche, noire... avec un peu de pratique et d'imagination, tout est possible en poterie ! Les 21 et 23 avril (10 h - 12h30), nous vous proposons une activité à déguster. Venez cueillir des plantes sauvages et préparer une salade délicatement assaisonnée d'huile d'olive, de tamari, de crème de sésame, de raisin secs, d'échalotes et de noix. On en a déjà l'eau à la bouche !

A partir de 6 ans, nombre de places limité. Réservation et paiement auprès de l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac.

☎ 04 71 48 46 58

🔪 Tarif : 1,50 € - Gratuit moins de 16 ans

Retenez déjà la date ! **Les 5, 6 et 7 juin, Fêtes de la Rando et de la Nature s'associent.**

Au programme à la Plantelière : randos semi-nocurnes, marche nordique, rando et biathlon solidaires, atelier sur les oiseaux, initiations au verger et au potager, rando ânes, *land'art* géant, parcours VTT, course d'orientation, tyrolienne, poney...

Programmes à venir sur 📄 caba.fr/planteliere

Stages skate et bmx

A vos agendas ! Session Libre propose des stages skate et bmx à l'Epicentre, les matins de 10 h à 12 h : du 25 au 28 février ; du 3 au 6 mars ; du 21 au 24 avril ; du 27 au 30 avril.

🔪 Tarif : 50 € (location skate 5 €/stage, bmx 15 €/stage). Réservé aux adhérents de Session Libre à partir de 7 ans (Adhésion : 10 €).

Inscription en ligne : 📄 sessionlibre.com

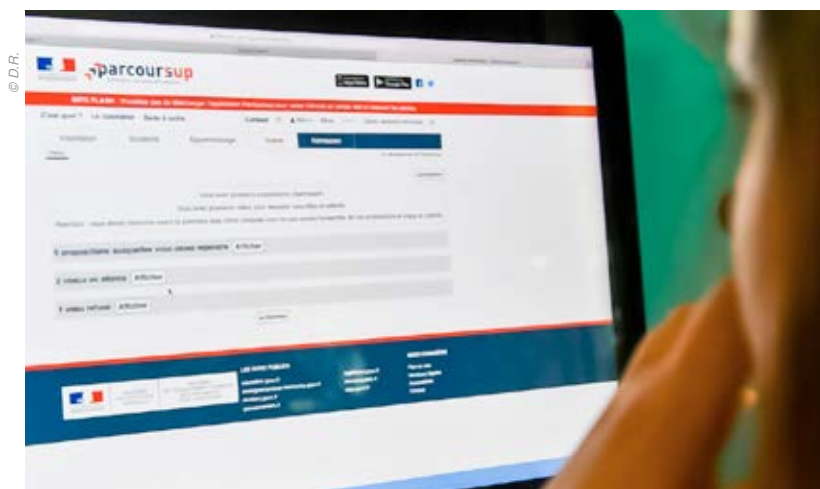
✉ edouard@sessionlibre.com - ☎ 04 71 62 51 62

Etudiants : faites vos vœux

37 formations de bac +2 à bac +5 sont proposées sur le Bassin d'Aurillac par 10 établissements : environnement, agronomie, bio-informatique, gestion, comptabilité, communication, design, ressources humaines, danse, santé, éducation... Futur étudiant : pensez à formaliser vos vœux ainsi que vos demandes de bourses et/ou de logement.

Voici la procédure à suivre :

- jusqu'au 12 mars, inscription sur 📄 parcoursup.fr ;
- jusqu'au 2 avril : finalisation du dossier avec les éléments demandés : bulletins scolaires, appréciations des professeurs, avis du chef d'établissement ;
- jusqu'au 15 mai : demandes de bourses et/ou de logement via le Dossier Social Etudiant (DSE) sur le site messervices.etudiant.gouv.fr. Les deux sites fonctionnent ensemble. Lorsque vous vous connecterez à la plateforme DSE, vous serez automatiquement reconnu et toutes vos coordonnées seront pré-renseignées.





La musique rassemble !

Les 70 élèves de maternelle et primaire de Reilhac, les résidents de l'EHPAD, des élèves du Conservatoire de Musique et Danse d'Aurillac, des associations locales et enfin un public de 130 personnes : la musique classique a fait le plein, le 10 janvier à Reilhac, autour du concert organisé par le Vieux Palais d'Espalion en partenariat avec la CABA. Tout au long d'une journée d'ateliers, de mini-concerts, de séances de travail publiques, la mezzo-soprano israélienne Hagar Sharvit et le pianiste allemand Daniel Gerzenberg ont enchanté les participants par leur simplicité chaleureuse ainsi que l'intensité et l'expressivité de leurs interprétations. En ouverture du concert, la chorale du Centre social « L'Authre Voix » a témoigné une nouvelle fois de son plaisir communicatif à chanter ensemble !

« Terre de jeux 2024 »

La CABA a été labellisée « Terre de jeux 2024 » dans le cadre des Jeux Olympiques d'été qui se dérouleront à Paris. Par l'obtention de ce label, le territoire souhaite valoriser ses équipements ainsi que sa dynamique sportive. Des réunions et rencontres vont donc être organisées avec les différentes associations pour mettre en place un calendrier d'actions et d'animations. Etre « Terre de jeux 2024 », c'est aussi la possibilité de devenir Centre de préparation. Pour le Bassin d'Aurillac ont notamment été proposés : le Centre Aquatique pour la natation paralympique, le water-polo et la natation artistique, l'Epicentre pour le BMX, le Stade Jean Alric pour le rugby à 7, le Stade d'Athlétisme pour les disciplines olympiques et paralympiques mais aussi le Centre Omnisports de la Vallée de l'Authre pour le ping-pong paralympique.

70 ans du MRAP

La Mouvement national contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples a 70 ans (MRAP) ! Pour cet anniversaire, dimanche 15 mars à 15 h au Centre social ALC Hélicas, un florilège de textes sur la fraternité sera lu par des comédiens du GIA accompagnés par l'accordéoniste et compositeur Alain Bruel.

Avec l'Office National des Anciens Combattants, le MRAP présente également l'exposition « La Force Noire » au Centre Pierre-Mendès-France, du 28 mars au 11 avril.

Françoise Nyssen, présidente d'Eclat

© Christine Gassin - Actes Sud



Françoise Nyssen succède à Philippe Meyer à la présidence de l'Association Eclat, dirigée depuis 2019 par Frédéric Rémy. L'association Eclat produit le Festival International de Théâtre de Rue d'Aurillac et gère le Centre National des Arts de la Rue et de l'Espace Public installé au Parapluie, équipement communautaire qui a ouvert ses portes en 2004.

Présidente du directoire des éditions Actes Sud, l'ancienne Ministre de la Culture est une femme engagée et impliquée pour la création artistique, les droits d'auteur et l'accès à la culture. Avec le Festival d'Aurillac qui prépare sa 35^e édition, Françoise Nyssen s'engage dans une nouvelle aventure culturelle. Rendez-vous du 19 au 22 août prochains !



Festival BD du Bassin d'Aurillac Le 7^e

On poursuit l'aventure ! Pour la 7^e année, la Médiathèque met la bande dessinée à l'honneur à l'occasion de son Festival BD. Rendez-vous au mois de mars.

Voilà 7 ans que nous nous côtoyons pour partager notre attachement à l'univers de la bande dessinée. 7 ans de Festival, de rencontres, de (re)trouvailles, et encore tant de choses à découvrir de ce monde en effervescence ! Autant de raisons, pour la Médiathèque du Bassin d'Aurillac, de poursuivre l'aventure.

Pour mettre au point la **7^e édition du Festival BD**, toute l'équipe a encore une fois travaillé d'arrache-pied. Elle a contacté des dizaines d'auteurs de bande dessinée, dégoté des films et des spectacles pour tous les publics, déniché des œuvres exceptionnelles à exposer, conçu des ateliers toujours plus

créatifs et imaginé des animations inédites.

**Lire, écouter, voir
la bande dessinée**

Objectif ? Vous immerger dans l'univers du 9^e art. « *Longtemps considérée comme un « art populaire », la*



BD s'est imposée auprès de nouveaux publics à travers des formes et des genres tellement variés que chacun peut y trouver son bonheur, souligne Géraud Marcastel, Conseiller délégué aux affaires culturelles. Ce festival à taille humaine vous permettra de passer des moments privilégiés avec des dizaines d'auteurs et, nous l'espérons, vous donnera envie de pousser les portes de la Médiathèque pour explorer le 9^e art tout au long de l'année. »

Nous vous donnons rendez-vous **les 28 et 29 mars au Centre de Congrès et à l'Espace des Carmes**. Venez à la rencontre de vos auteurs favoris, mais aussi de ceux que vous ne connaissez pas ! Cette année, ils seront encore plus nombreux à prendre part aux séances de dédicaces, aux ateliers et aux tables rondes. Venez exprimer vos talents de dessinateur ; ateliers BD, fresque participative, fabrication de badges et même d'un fanzine (!) seront ouverts à tous. Venez aussi lire, écouter et voir la bande dessinée sous toutes ses formes, des albums papiers à la scène en passant par l'exposition et le grand écran. Et

pour profiter plus longtemps de ce 7^e Festival BD du Bassin d'Aurillac, certaines animations sont proposées dès le début du mois de mars : expositions, spectacle... et journée de rencontre avec des auteurs, le 27 mars (dans la limite des places disponibles, elle est ouverte au grand public sur inscription à l'adresse j.segura@caba.fr). Alors composez votre programme dès maintenant... et à très vite pour un week-end 100 % BD !

Le Festival est organisé grâce aux soutiens de nos partenaires :
Ministère de la Culture, Région Auvergne-Rhône-Alpes, Copie Privée, Sofia, Ville d'Aurillac, Théâtre municipal d'Aurillac, Communes de Jussac et d'Ytrac, Auvergne-Rhône-Alpes Livre et Lecture, La Montagne, Totem, cinéma Le Cristal, librairie Point Virgule, Lycée Saint-Géraud, Université Clermont Auvergne.

L'entrée est gratuite pour tous (tarifs réduits films et BD concert).



Les auteurs en dédicace

Jean-Pierre Dionnet,
 Pierrick Starsky,
 Julien Loïs,
 Didier Tronchet,
 Laëtitia Coryn,
 Loïc Dauvillier,
 Grégory Saint-Félix,
 Mickaël Roux,
 Lionel Marty,
 Cécile,
 Rica,
 B-Gnet,
 Ced,
 Boutanox,
 Mino,
 Marc Pichelin,
 Guillaume Guerse,
 Antoine Ozanam,
 Pierre Place,
 Kieran,
 Paul Drouin,
 Cromwell,
 Jean-Philippe Vinson,
 Hep,
 Christian Peultier,
 Damien Roudeau,
 Sophie Tardy-Joubert,
 Saïd Sassine,
 Gisèle Larraillet,
 Marie Avril,
 Théo Grosjean,
 Julie M,
 Josepe,
 Kræther,
 Camille Maestracci

© Lucy Mäzel



Concours BD

Dessinateurs amateurs de 6 à 99 ans, nous sommes impatients de découvrir vos œuvres ! Le concours BD proposé par la Médiathèque se poursuit jusqu'au 14 mars. Pour participer, composez une planche sur la thématique du climat. Après être passées entre les mains du jury, vos œuvres seront exposées pendant le Festival et départagées aussi par le public. Règlement complet : [📄 festivalbd.caba.fr](https://festivalbd.caba.fr)



ZAÏ, ZAÏ, ZAÏ, ZAÏ

Coupon de réduction
 (voir au dos)



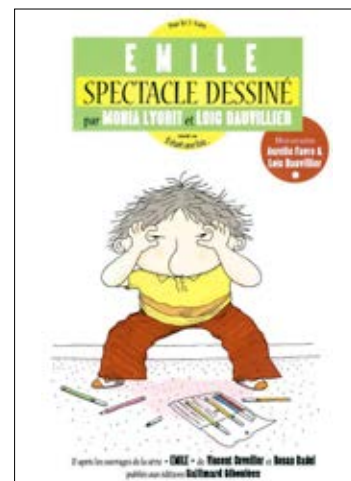
Spectacles

Emile et Les grandes dents

L'équipe de la Médiathèque a sélectionné deux spectacles qui plairont aux enfants à coup sûr ! Rendez-vous en famille au Centre de Congrès, samedi 28 mars à 15 h, pour assister à la lecture musicale ET dessinée *Les grandes dents*. Maria-Paz Matthey et Loïc Dauvillier nous raconteront (avec des mots, des chants, des notes, des dessins... et avec beaucoup d'humour) l'histoire d'un crocodile qui n'apprécie pas les moqueries, et celle d'un loup qui apprend à respecter ses promesses.

Puis suivez les aventures d'*Emile*, ce personnage à la fois têtue, ingénieux, drôle, émouvant et sensible. Un spectacle musical dessiné par Monia Lyorit et Loïc Dauvillier, dimanche 29 mars à 15 h au Centre de Congrès.

Spectacles gratuits et accessibles à tous, sous réserve du nombre de places disponibles.



ZAÏ ZAÏ ZAÏ ZAÏ, enregistrée en direct

Le Festival BD du Bassin d'Aurillac a cette année été décalé de 15 jours. Mais votre premier rendez-vous est maintenu samedi 14 mars ! Originalité de cette année, le Théâtre d'Aurillac accueille une pièce radiophonique enregistrée en direct, d'après la célèbre BD de

Fabcaro « ZAÏ ZAÏ ZAÏ ZAÏ ». Suivez la cavale de Fabrice, devenu l'ennemi public numéro un... pour avoir oublié sa carte de supermarché. Un *road movie* qui questionne la tolérance, l'acceptation de l'autre, les dysfonctionnements de notre société.

Proposé en partenariat avec le Théâtre d'Aurillac dans le cadre du

dispositif « De Vives Voix », ce spectacle est accessible au tarif préférentiel de 5 € sur présentation du coupon à découper ci-contre (2 places max. par famille).

Attention, le nombre de places est limité (50). Achetez vos billets dès maintenant (horaires billetterie sur theatre.aurillac.fr).



Festival BD spectacle ZAÏ ZAÏ ZAÏ ZAÏ

Théâtre d'Aurillac
samedi 14 mars

TARIF SPÉCIAL 5 €
(2 places max. par famille)
sur présentation de ce coupon
lors de l'achat (cf ci-contre)



Tout sur le Festival

festivalbd.caba.fr

fb.com/festivalbd.caba

La BD s'affiche Rétrospectives

Pièces et documents originaux, planches, esquisses et croquis, films d'animation, entretiens filmés, photographies et documents d'archives : l'exposition *Bande dessinée et immigration - 1913-2013* se propose d'envisager le phénomène migratoire dans la bande dessinée.

Quels ont été les parcours de vie des auteurs que ce phénomène a impacté ? Quels sont les genres utilisés pour en rendre compte ? Quels sont les images et archétypes de la figure du migrant, et les constantes de représentation des phases migratoires ? Un sujet toujours d'actualité, abordé dès le 2 mars à la Médiathèque de Jussac.

AAARG !

Entre 2013 et 2016, la maison d'édition du même nom a édité l'incontournable revue *AAARG !*. La Médiathèque expose une rétrospective inédite composée d'originaux et de reproductions, en partenariat avec l'excellent festival BD « Rustine », qui a lieu chaque



Chaque année, le Festival BD vous propose de découvrir plusieurs expositions

année à Craon (Mayenne). Petit clin d'œil aux auteurs qui ont contribué à la revue, présents au Festival ! Rendez-vous au théâtre d'Aurillac dès le 10 mars.

Et bien d'autres expositions... à découvrir dans le programme du Festival à paraître début mars.

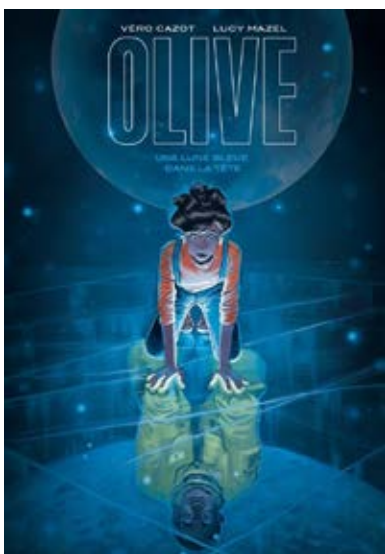
Sous la plume de Lucy Mazel

Peut-être connaissez-vous sa série phare *Communardes !*, qui dresse les portraits de Parisiennes rebelles, militantes et citoyennes

à l'heure de l'insurrection du printemps 1871. Elle a aussi dessiné *Edelweiss*, une histoire de rêves et d'un amour capable de déplacer des montagnes. Sans oublier *Olive*, sa petite dernière.

C'est à Lucy Mazel que la Médiathèque a confié la mission de composer l'affiche 2020 du Festival BD. L'auteure ne sera pas présente à Aurillac, mais elle nous invite à venir y découvrir des trésors.

Et il y en aura pour tous les goûts et pour tous les âges ! La librairie Point Virgule disposera des ouvrages des auteurs en dédicace, et les bouquinistes viendront les bras chargés de BD. Avis aux lecteurs !



Nouveautés 2020 !

Atelier fanzine

Vos dessins publiés dans un fanzine ? C'est l'expérience que nous vous proposons de tenter pendant le Festival (quel que soit votre âge et votre niveau). Et vous pourrez même repartir avec !

Elémentaire mon cher Watson !

Samedi 28 mars, plongez dans les enquêtes de Sherlock Holmes, en compagnie de l'un des créateurs du jeu de société, Ced !

Prêt

Emprunter jusqu'à 15 documents

Depuis le 1^{er} janvier 2020, vous avez la possibilité de réserver et d'emprunter un plus grand nombre de documents à la Médiathèque.



détenteur d'une carte en cours de validité, soit en utilisant les postes publics de consultation, soit avec votre propre matériel que vous pouvez connecter aux bornes RJ45 en libre service. En cas d'affluence, le temps d'accès au poste peut être limité par les Médiathécaires.s

🕒 Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 13 h à 18 h ; mercredi de 10 h à 18 h ; samedi de 10 h à 17 h

📍 rue du 139^e RI, Aurillac

☎ 04 71 46 86 36

🌐 mediatheque.caba.fr

Un nouveau règlement intérieur est entré en vigueur à la Médiathèque du Bassin d'Aurillac le 1^{er} janvier 2020. Celui-ci élargit notamment les conditions de prêt et de réservation des documents. Ainsi, vous pouvez désormais réserver et emprunter jusqu'à 15 documents (contre 10 précédemment) dont 10 livres ou revues, 5 CD, 4 DVD (2 fiction, 2 documentaires ou musicaux), 2 disques vinyles et 1 jeu. La durée du prêt est limitée à 28 jours, que vous pouvez sur demande prolonger de 15 jours si un autre adhérent n'a pas déjà réservé le même document. Quant aux réservations, vous pouvez en réaliser 7 au maximum (5 livres, revues ou CD, 2 DVD, 1 jeu, 1 disque vinyle).

Un accès élargi

Pour rappel, la Médiathèque est ouverte à tous. Le prêt est gratuit pour les habitants et contribuables des communes de la CABA ainsi que pour les jeunes de moins de 18 ans, les collégiens, lycéens et étudiants scolarisés sur le territoire. Les personnes extérieures qui souhaitent emprunter des documents peuvent le faire via un abonnement de 29 € par an ou 10 € par trimestre. L'emprunt est aussi ouvert aux structures (associations, écoles, centres de loisirs...) situées en dehors du territoire moyennant un abonnement annuel de 50 €.

Autre amendement au règlement : l'accès internet. Il est ouvert au

L'AMithèque

« Un caïman a-t-il vraiment été trouvé à Toulouse en octobre 2019 ? Le virus du SIDA est-il une création de laboratoire ? A-t-on réellement marché sur la lune ? Que deviennent les informations personnelles que nous laissons sur internet ? La presse est-elle vraiment indépendante ? » Les mercredis 19 février, 4 et 18 mars à 15 h, les jeunes de l'association Unis-Cité « Ambassadeurs des Médias et de l'Information » proposent à la Médiathèque des animations sur les médias et l'information : fake news, réseaux sociaux, internet et données personnelles, etc.

Gratuit et ouvert à partir de 7 ans, sur inscription (15 personnes maximum).

Aqua-Ciné

Deux films les pieds dans l'eau !

Vendredi 21 février, le bassin sportif du Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac se transforme en salle de cinéma ! Assistez confortablement installé les pieds dans l'eau à deux séances inédites...



convenance : en maillot dans une eau chauffée à 30° ou habillé dans les gradins ! Pour les enfants, il est recommandé d'apporter des brassards et ceintures de flottaison. Le Centre Aquatique en mettra à disposition dans la limite du stock disponible. Le fond mobile sera également relevé.

En raison de la préparation de cette soirée, le Centre Aquatique fermera ses portes à partir de 13h30. Il accueillera les cinéphiles à partir de 16h30 pour la première projection et 20h15 pour la seconde.

❖ Tarifs par séance :

6 € adulte ; 4 € moins de 18 ans
L'achat des entrées s'effectue sur place. Aucune réservation.
Possibilité d'acheter votre fauteuil à l'issue de la 2nde séance (6 €).

Un film d'animation à 17h30 et une comédie à 20h45... : le Centre Aquatique vous invite à l'Aqua-Ciné, vendredi 21 février. Les pieds dans l'eau, sur des transats ou fauteuils gonflables, plongez au bout du monde avec « **Vaïana** » ou amu-

sez-vous devant « **Le Grand Bain** ». Choisis par les votes du public, ces deux films sont au programme de cette 4^e édition !

Pour chacune des séances, vous pourrez suivre le film à votre

📍 rue du Dr P. Béraud, Aurillac

☎ 04 71 48 26 80

🌐 centreaquatique.caba.fr

Solo dansé

Le 15 janvier dernier, Thomas Demay, chorégraphe et danseur, a proposé deux représentations de son solo dansé au Centre Aquatique du Bassin d'Aurillac.

Une manifestation organisée pour la seconde année consécutive dans le cadre des événements In-situ de « Jours de Danse(s) » organisé par le Conseil départemental.





Auvergne Monte-Escalier

25%
CRÉDIT
D'IMPÔT

LE **MONTE ESCALIER** QUI VA VOUS CHANGER LA VIE

Votre spécialiste dans le Cantal

- SÉCURITÉ
- S'ADAPTE PARTOUT
- FACILITÉ D'UTILISATION
- RAPIDITÉ D'INSTALLATION



DEMANDEZ
MAINTENANT
UN DEVIS
GRATUIT

Auvergne Monte-Escalier

07 69 75 83 44

RDV sous 24 heures.

www.auvergne-monte-escalier.fr

Budgets 2020

104,78 M€ de dépenses de fonctionnement et d'investissement sont inscrites en 2020 dans les Budgets de la CABA. Les finances intercommunales se structurent autour de 10 Budgets : le Budget Principal, qui couvre les domaines d'intervention généraux et les investissements structurants ; les Budgets annexes qui portent des missions de service public sectorielles (Eau, Assainissement, Déchets, PLIE, Campings, Transports, Aéroport, Centre Aquatique, Zones d'activités économiques).

S'appuyant sur une rigueur de gestion et des finances saines, la CABA poursuit ses investissements et son action dans tous ses domaines de compétence, au service de toutes ses communes et de tous ses habitants.

Vote des Budgets de la CABA

Investir, au service de tous

104,78 M€ de dépenses de fonctionnement et d'investissement sont inscrites dans les Budgets 2020 : la traduction d'une action intercommunale au service de tous.

Station d'épuration de Souleyrie, aéro-gare, ZAC d'Esban II, Pôle d'échange intermodal, programme NPNRU de Marmiers, site de l'Yser, amélioration de l'habitat, tour du lac de St-Etienne-Cantalès... : autant de dossiers, parmi bien d'autres, programmés dans les budgets 2020 de la Communauté d'Agglomération. Ils ont été votés à l'unanimité le 3 février par le Conseil communautaire.

« Ces budgets traduisent la concrétisation de nos grands dossiers, fruits d'un travail conséquent et porteurs de développement pour le Bassin d'Aurillac, souligne Michel Roussy. Quel que soit leur montant, nos investissements témoignent de l'importance et de la diversité de l'action de la CABA au service de nos concitoyens, dans toutes les communes. » En ce dernier Conseil de la mandature, le Président a remercié tous les élus pour le travail mené dans le respect des sensibilités et des identités autant que de l'intérêt général.

Stabilité financière

En raison du vote anticipé des budgets, la présentation de l'exécution financière 2019 s'est appuyée sur des valeurs encore prévisionnelles (quoique quasi définitives). « Elles mettent en évidence un résultat d'exploitation de 9,7 M€, précise Daniel Fabre, Vice-Président en charge des Finances. Le maintien de notre capacité d'autofinancement comme la stabilité des recettes et des dépenses manifestent la rigueur de gestion appliquée, exercice après exercice. »



Même volonté sur le plan fiscal : le Conseil a voté des taux inchangés pour les 3 impositions du Budget Principal sur lesquelles la CABA peut agir (11,30 % pour la TH, 4,15 % pour la TFNB et 30,09 % pour la CFE* - cf. ci-contre).

Cependant, sur le budget annexe de Traitement des déchets, le

taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) a dû être porté à 10,25 %, pour faire face à l'évolution des coûts de traitement des déchets, des frais de transport ainsi qu'à l'effondrement du prix de reprise des matériaux recyclables. Pour un foyer, le montant annuel de la TEOM devrait ainsi augmenter en moyenne entre 10 € et 30 €.

En chiffres (tous budgets confondus)

Capacité de désendettement : 4,2 années

Autofinancement (2019) : 9,7 M€ dont 4,4 M€ sur le Principal

104,78 M€ de dépenses réelles (hors transferts inter-budgets)

Fonctionnement : 49,37 M€

Investissement : 55,41 M€

- 23,97 M€ sur le Budget Principal

- 31,44 M€ sur les 9 Budgets annexes (Eau, Assainissement, Déchets, PLIE, Campings, Transports, Aéroport, Centre Aquatique, Zones d'activités économiques)

Tous budgets confondus, ce sont 104,78 M€ de dépenses de fonctionnement et d'investissement qui sont inscrites dans les 10 Budgets communautaires, marquant le poids économique de l'action intercommunale. Avec le démarrage des travaux sur la station d'épuration de Souleyrie, l'assainissement devient le premier domaine d'investissement, suivi par le développement économique puis

le cadre de vie (cf. graphique pp. 20-21). « Les mobilités, l'énergie, la qualité environnementale, la transition écologique constituent aujourd'hui des domaines essentiels d'intervention, relève Michel Roussy. C'est sur ces dossiers que nous déployons avec la Châtaigneraie et Cère et Goul un partenariat territorial pour les traiter à la bonne échelle et porter un développement durable du territoire. »

3 questions à...

Daniel FABRE

Vice-Président en charge des Budgets, des Finances et de la Politique fiscale et tarifaire



Quelles ont été les lignes directrices pour élaborer les Budgets de la CABA ?

Chaque année, l'objectif est de maintenir un haut niveau d'investissement. Pour cela, nous appliquons une stratégie financière claire et durable : maîtriser les charges de fonctionnement pour dégager un autofinancement au moins supérieur à 3 millions d'euros sur le Budget principal, qui porte les investissements dans les domaines du développement économique, du cadre de vie, de l'urbanisme et de l'habitat. Deuxième exigence, maîtriser l'endettement : avec une capacité de désendettement de 4,2 ans, la CABA est bien loin du seuil de vigilance qui se situe autour de 10 ans. En outre, nous maintenons stable la pression fiscale depuis 20 ans en n'augmentant pas cette année encore les taux d'imposition (TH, CFE*) sur lesquels nous avons une marge de manœuvre.

D'où viennent les ressources intercommunales ?

Pour le Budget principal, ces ressources reposent sur un panier fiscal composé en 2020 à 34,01 % d'impositions économiques et à 35,46 % d'impositions sur les ménages*.

Celles-ci incluaient une part de la taxe d'habitation. Conséquence du dispositif gouvernemental de dégrèvement, elle sera remplacée à partir de l'an prochain par un transfert d'impôt que la loi doit encore définir mais qui pourrait être une part de TVA. Pour moins d'un quart -23,37 %, les autres recettes proviennent des dotations de l'Etat. Leur part avait fortement diminué jusqu'en 2016 avec la participation des collectivités au redressement des comptes publics nationaux, leur contraction est aujourd'hui plus modérée. Pour assurer les missions portées par les budgets annexes, comme l'eau, l'assainissement, les déchets ou les transports, les recettes reposent sur des tarifs, taxes ou redevances. Enfin, un levier primordial de financement des investissements réside dans les grandes contractualisations à négocier avec différents partenaires : sans ces soutiens conséquents, notre capacité à réaliser de nouveaux équipements s'en trouverait limitée.

Quelle est la particularité d'un budget intercommunal ?

Par essence, tout en intervenant exclusivement sur ses compétences, les investissements de l'intercommunalité concernent toutes

les communes. Cela se traduit dans les grands services publics du quotidien dont la gestion à l'échelle intercommunale a permis une transformation qualitative et une modernisation que les communes n'auraient pu mettre en œuvre individuellement. Ainsi, cette année, sont lancés aussi bien les travaux sur la station de Souleyrie, portée à une capacité de 56 000 équivalent habitants, que les études pour les systèmes d'assainissement des bourgs de Mandailles et Vézac. Mais l'investissement porte également sur des équipements structurants, notamment au travers des projets touristiques, qui maillent l'ensemble du territoire. Ils participent à l'animation mais aussi à l'attractivité et à l'activité économique locales. Tout comme le Pôle d'échange intermodal ou les aménagements de l'aéroport apportent de nouvelles réponses aux besoins collectifs de mobilité et d'ouverture du Bassin d'Aurillac.

*impôts économiques : Contribution foncière des entreprises (CFE), Contribution sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE), Taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM), Imposition forfaitaire des entreprises de réseaux (IFER)
impôts ménages : Taxe d'habitation (TH), Taxe sur le foncier non bâti (TFNB) et Taxe additionnelle sur le foncier non bâti (TAFNB)

Investissement 55,41 M€

tous budgets confondus



Cadre de vie et interventions sociales

Pôle d'Echange Intermodal, NPNRU Marmiers, OPAH,
Transports urbains, SEM méthanisation, Aires d'accueil, PLUi-H



Développement économique

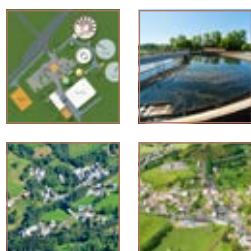
Esban II, Enseignement supérieur, La Contie, Centre de Congrès

Plateforme aéroportuaire

Rénovation thermique et agrandissement de l'aérogare, Etude bâtiment pompiers/associations et aménagement secteur Tronquières, Mise aux normes rampe approche, Dispositif PMR

Tourisme

Rénovation camping de l'Ombrade, Station pleine nature Mandailles, Promenade autour du golf Vézac, Puech des Ouilhes, Gorges de la Jordanne, Réalité augmentée sur le Rocher de Carlat, Route d'Artagnan et voie verte, Tour du lac de Saint-Etienne-Cantalès, Belvédère lac des Graves



Assainissement

Station de Souleyrie, Assainissement des bourgs de Mandailles et de Vézac, Rénovations sur les Communes

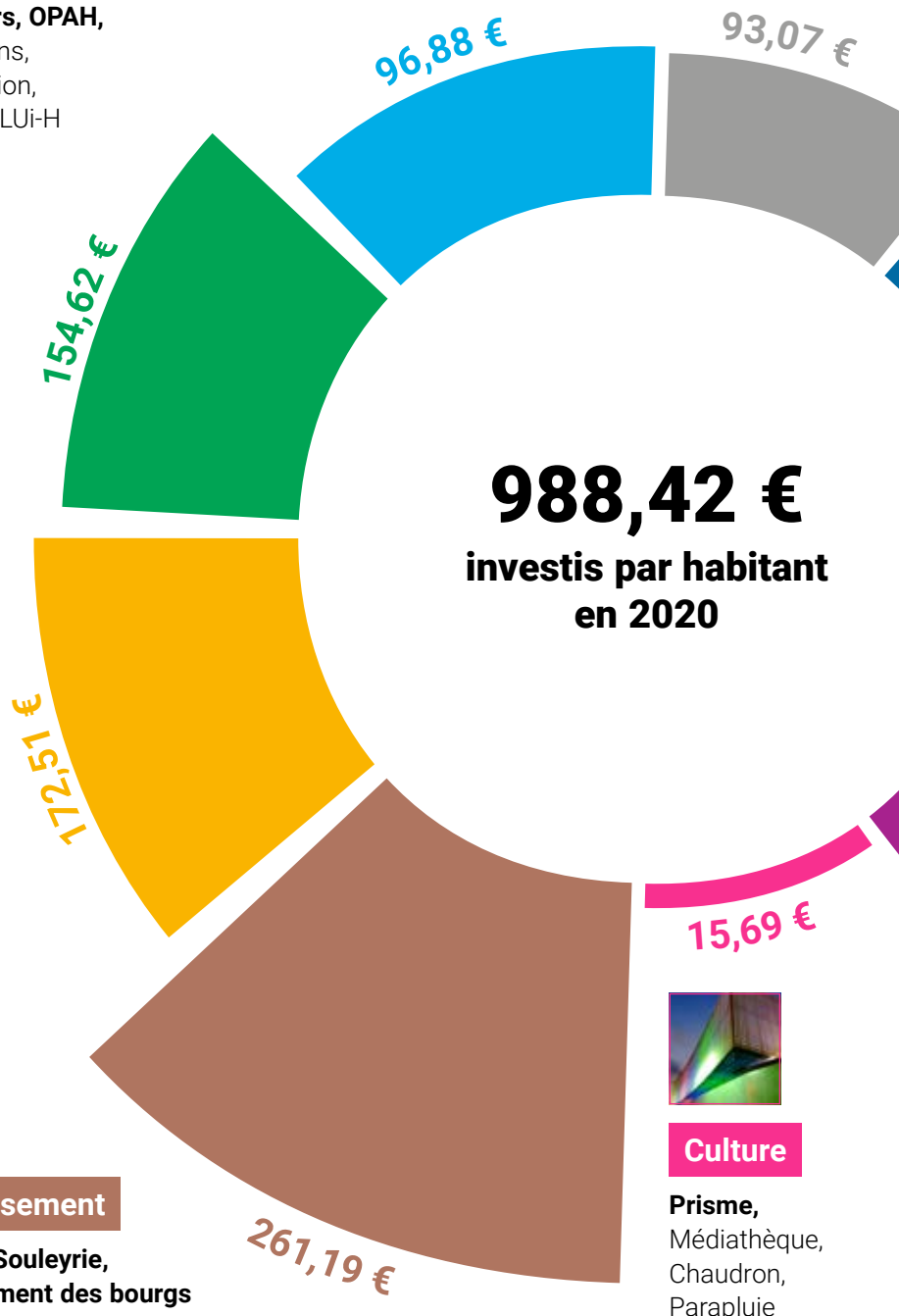


Eau

Rénovation château d'eau de Coissy, Travaux sur Communes, Reprise chambre à vannes Clavières, Périmètre de protection des captages

Dettes

Remboursement du capital



Culture

Prisme, Médiathèque, Chaudron, Parapluie

Fonctionnement 49,37 M€

tous budgets confondus

pour **100 €**
dépensés



Administration générale

RN122 : participation déviation Aurillac sud / Sansac, Réhabilitation Immeuble Paix, Extension magasin et bureaux au CTC, Etude rénovation thermique Carmes, Véhicules, Equipements informatiques



Gestion des déchets

Restructuration site Yser, Colonnes enterrées, Colonnes Apport Volontaire, Matériel roulant, Compacteur à cartons



Interventions économiques, Enseignement supérieur et Aéroport



Sports et loisirs

Boulodrome, Centre de loisirs Lascelles, Stade Jean Alric, Epicentre, Centre aquatique

Assainissement



Cadre de vie et Interventions sociales



Sécurité incendie et secours



Sports et Loisirs



Culture



GILLES LACOSTE

cabinet de digiponcture
spécialisé en

NUTRITHÉRAPIE et MICRONUTRITION

GESTION DU POIDS, DU STRESS, DE LA FATIGUE,
DU SOMMEIL, DES TROUBLES DIGESTIFS,
LE SPORTIF ET LE CONCEPT ANTI-ÂGE...

N'hésitez pas à demander plus d'informations !

10 rue Emile Zola - 15000 AURILLAC

06 07 22 02 19

CURE MINCEUR

guillcoste@gmail.com

STAP 15



**TRAVAUX PUBLICS
CANALISATIONS
LOCATION
TRANSPORT**

Z.A Les Quatre-Chemins - 15250 Naucelles
Tél. 04 71 43 25 26 - Fax. 04 71 43 25 43



DEUX MICRO-CRÈCHES...
...OUVERTES À TOUS SANS CONDITIONS DE RÉSIDENCE

“Les Pioupious du Garric”

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 04.71.63.87.66

pioupious@fede15.admr.org ou sur www.babyoose.fr

14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC

“Les Lucioles du Garric”

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : 04.71.63.89.24

lucioles@fede15.admr.org ou sur www.babyoose.fr

14 AVENUE DU GARRIC - 15000 AURILLAC

**OUVERTURE DU LUNDI AU VENDREDI DE 7H30 À 18H30
ACCUEIL OCCASIONNEL OU RÉGULIER**

Contactez nous pour plus de renseignements

L'ADMR BÉNÉFICIE D'UN AGREMENT QUALITÉ DELIVRÉ PAR LA PRÉFECTURE DU CANTAL
50% des coûts déductibles de vos impôts (sous conditions)

FÉDÉRATION ADMR CANTAL - 1 RUE MEALLET DE COURS - BP 207 - 15002 AURILLAC CEDEX
CONTACTEZ NOUS AU 04 71 48 66 40 - E-MAIL : info.fede15@admr.org

Plan Local d'Urbanisme intercommunal En vigueur depuis le 20 janvier

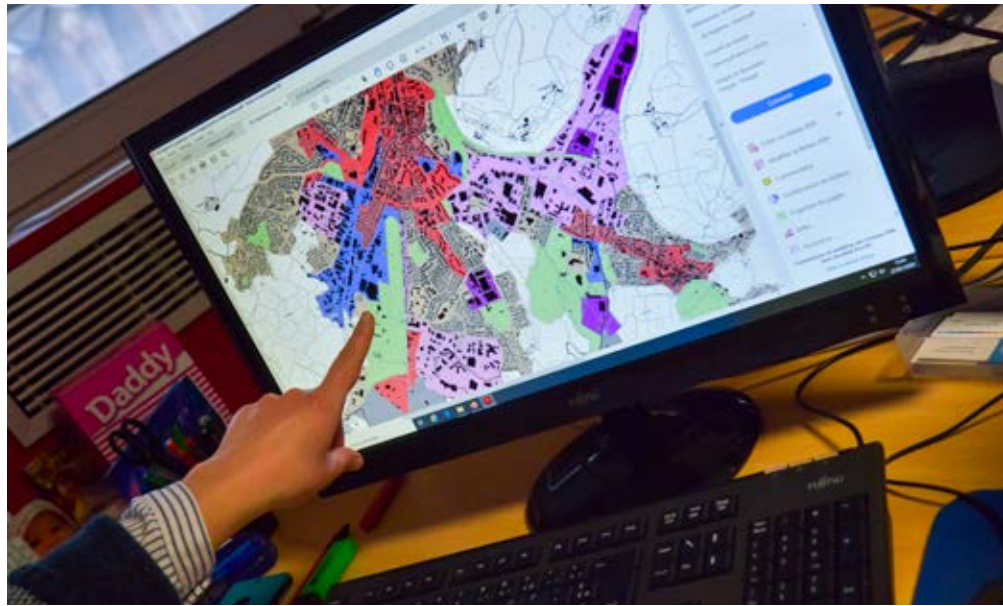
Le PLUi-H est devenu le 20 janvier 2020 le document d'urbanisme unique pour les 25 communes de la CABA. Qu'est-ce qui change ?

C'est en 2016 que la CABA a lancé l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi-H). Approuvé par le Conseil communautaire du 17 décembre 2019, il est devenu le 20 janvier 2020 l'unique document d'urbanisme pour les 25 communes du territoire. Il remplace ainsi les Plans Locaux d'Urbanisme, Plans d'Occupation des Sols, Cartes Communales et le Règlement National d'Urbanisme jusqu'alors en vigueur.

Pour rappel, le PLUi-H définit les orientations d'aménagement du territoire et précise leur application sur le terrain. Il détermine l'usage des sols (agricole, naturel, industriel...) et fixe les règles de constructibilité. L'enjeu essentiel, inscrit dans la Loi, réside en la maîtrise de l'étalement urbain ; le document prévoit, pour 2020-2030, une consommation maximale de 220 ha sur la CABA.

Qu'est-ce qui change ?

Mais concrètement, qu'est-ce qui a changé ? Dans les procédures, rien : les habitants effectuent toujours leurs démarches auprès de leur mairie (cf. encadré). Dans le document lui-même, outre le règlement écrit, le PLUi-H comprend une partie graphique plus importante. Chaque commune dispose d'un zonage dessiné, sous forme d'une



Les documents concernant votre commune sont disponibles en téléchargement sur caba.fr/plui

ou plusieurs cartes, détaillant les règles applicables en zones urbaine (U), à urbaniser (AU), agricole (A) ou naturelle et forestière (N).

Pour les zones à urbaniser, des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ont été esquissées. Elles définissent les principes d'aménagement de ces zones présentant des enjeux forts de développement, susceptibles d'accueillir une urbanisation résidentielle, économique ou des équipements structurants. Certains périmètres présentant des enjeux de renouvellement urbain peuvent également faire l'objet d'OAP.

Par ailleurs, la CABA a opté pour un PLUi valant Programme Local de l'Habitat, comprenant un

Programme d'Orientations et d'Actions (POA). Celui-ci fixe les objectifs permettant de répondre aux besoins en logements, d'améliorer le parc existant et de favoriser la mixité sociale.

Vos démarches

Vos demandes d'autorisation d'urbanisme doivent toujours être déposées auprès de la Mairie concernée, qui les transmet au service Urbanisme de la CABA chargé de l'instruction.

Contact CABA :

📍 3 place des Carmes, Aurillac

☎ 04 71 46 86 30

✉ plui@caba.fr

Consultez le PLUi-H auprès de votre mairie, de la CABA, ou sur caba.fr/plui



OPAH

Des objectifs dépassés pour 2019

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée sur la période 2017/2021 par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac a permis de réhabiliter 170 logements en 2019.

Mise aux normes électriques, travaux d'économies d'énergie (isolation, changement de chaudière ou de mode de chauffage), autonomie (adaptation d'une salle de bain, installation d'un monte-escalier)... : les travaux financés par l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) lancée par la CABA sur la période 2017/2021 sont nombreux.

En 2019, 170 propriétaires en ont bénéficié avec 1,3 M€ d'aides attribuées dont 240 000€ de la Communauté d'Agglomération, soit des objectifs dépassés de 33 logements. Les dossiers ont été financés dans toutes les communes du territoire, que ce soit pour des travaux d'autonomie (35 dossiers), de précarité énergétique (123 dossiers) ou des travaux lourds et de

sécurité (8 dossiers). Depuis son lancement en 2017, pas moins de 473 logements ont été rénovés dans le cadre de l'OPAH, pour un montant total d'aides de 3,6 M€ dont 656 000 € de la CABA.

**Déjà 3,6 M€ attribués
sur les 7,3 M€ programmés**

Sur l'ensemble de la période, la CABA s'est engagée à mobiliser 600 000 € d'aides aux propriétaires occupants, 66 500 € d'aides aux propriétaires bailleurs et 479 000 € au titre de la prime « Habiter Mieux », soit 1,1 M€ d'aides aux travaux. L'Etat mobilise, via l'Agence nationale de l'habitat (Anah), 5,2 M€ auxquels s'ajoutent 1 M€ de crédits pour le programme « Habiter Mieux ».

L'OPAH devrait générer 20 M€ de travaux pour 7,3 M€ d'aides aux propriétaires.

Les aides à l'amélioration de l'habitat représentent en effet à la fois un soutien aux foyers aux revenus modestes mais aussi un levier d'activité économique et d'emploi pour le secteur du Bâtiment. Ces opérations incitent notamment les artisans et entreprises à se former autour des techniques de construction durable et des énergies renouvelables. Elles leur permettent ainsi de maintenir des emplois et de monter en compétence par la formation ou l'obtention de certifications.

Si vous envisagez des travaux dans votre logement, n'hésitez pas à vous renseigner sur les financements possibles auprès de SOLiHA Cantal. Pour tous les dossiers potentiellement éligibles, un technicien procède à une visite gratuite du logement. Elle a pour but de définir le programme de travaux et d'étudier les différentes possibilités de financement.

Exemple d'aides !

Propriétaire occupant

(revenus « très modestes » de l'Anah)

Achat d'un logement vacant pour le réhabiliter (catégorie = travaux lourds) en vue d'en faire sa résidence principale

- Coût des travaux : 56 699 € HT (soit 62 054 € TTC)
- Anah - Travaux lourds : 50 % du montant HT des travaux (plafonnés à 50 000 €) soit **25 000 €**
- Anah - Habiter Mieux (économies d'énergie) : 10 % du montant HT des travaux plafonné à 2 000 € - à condition d'obtenir 25 % d'économies d'énergie : **2 000 €**
- CABA - Aide aux travaux 10 % plafonné à 1 000 € : **1 000 €**
- CABA - Aide aux travaux d'économie d'énergie complément Habiter Mieux : prime de **1 000 €**
- Région AURA - Bonus performance énergétique : prime de **750 €**
- Montant des aides cumulées : **29 750 € TTC (soit 48 % d'aides)**
- Reste à charge sur le montant des travaux : **32 304 € TTC**

Des aides spécifiques pour le centre-ancien

Ensemble **RÉHABILITONS**
le **CENTRE-ANCIEN** d'Aurillac

3,4 M€ d'aides mobilisées

SOIHA
04 71 48 32 00

Pour proposer des logements de qualité dans l'hyper-centre d'Aurillac, réhabiliter des logements existants, lutter contre la vacance... : la CABA, la Ville d'Aurillac, l'État via l'Anah, la Caisse des dépôts et consignations, Action Logement et Procvivis se sont engagés, en parallèle de l'OPAH, dans une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) « Action Cœur de Ville » jusqu'en 2024. 3,4 M€ d'aides spécifiques sont prévus pour les porteurs de projets, propriétaires bailleurs et occupants qui souhaitent investir dans le centre-ancien.



Renseignements

📍 **SOLiHA Cantal**, 9 av. A. Briand, Aurillac

🕒 **Ouverture**

- le lundi uniquement sur rendez-vous
- du mardi au jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

☎ **04 71 48 32 00**

✉ **cantal@soliha.fr**



Projet de renouvellement urbain **Marmiers repensé**

Habitat, économie, vie associative, cadre de vie : le projet multipartenarial de Renouvellement Urbain de Marmiers a pour but de moderniser et d'accroître l'attractivité du quartier.

37 M€ seront investis dans le Projet de Renouvellement Urbain (PRU) du quartier de Marmiers. Ce dossier d'envergure copiloté par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac et l'Etat va se concrétiser au travers d'actions conduites principalement par la Ville d'Aurillac et Cantal Habitat, avec les soutiens financiers de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU), la Région, l'Europe et le Département. Comme l'a souligné Michel Roussy, Président de la CABA, lors de la présentation de ce projet, « *la finalisation de la convention marque l'aboutissement d'un long travail au fil duquel les partenaires ont su se rassembler et converger vers un programme d'actions et d'urbanisme, au bénéfice des habitants* ». Ce programme va mobiliser des

37 Millions d'Euros

Le pilotage de ce projet d'envergure est assuré par la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac (2 792 000 €), avec des actions de la Ville d'Aurillac (6 243 000 €) et de Cantal Habitat (3 596 000 € + 10 346 200 € prêts Caisse des dépôts + 928 300 € prêts bonifiés Action Logement), et les soutiens de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (7 248 000 €), la Région (4 460 000 €), l'Europe (731 000 €), l'Etat (242 000 €), le Département (150 000 €) et autres (200 400 €). Ils vont signer la « Convention pluriannuelle du projet de renouvellement urbain du quartier prioritaire de Marmiers ».



fonds conséquents, avec notamment un soutien exceptionnel de l'ANRU (7,2 M€) grâce à l'appui de Jacques Mézard, alors Ministre de la Cohésion des Territoires.

De nombreux atouts

Marmiers dispose de nombreux atouts : une bonne localisation, proche des zones d'activités et des équipements de l'agglomération, une bonne desserte, des zones pavillonnaires, des commerces, services, activités et équipements publics... Le PRU a pour ambition de repenser le quartier afin de valoriser ces atouts, de le moderniser par rapport aux attentes actuelles des habitants et d'accroître son attractivité.

« Logements, services, espaces publics... : du boulevard de Verdun au boulevard de Canteloube, et de la rue de la Cère à la rue Maurice Ravel, le cadre de vie des habitants va évoluer », a détaillé Alain

Coudon, Vice-Président de la CABA en charge de la Politique de la Ville et de la Rénovation Urbaine.

Un quartier modernisé

« Ce dossier est un véritable projet de quartier, a relevé Pierre Mathonier, Maire d'Aurillac. Il prévoit un cadre de vie naturel et apaisé, avec des services de proximité valorisés et de nouveaux lieux de vie sociale pour les habitants du territoire. »

Côté Habitat, « les logements démolis vont être remplacés par des pavillons et petits habitats collectifs qui vont permettre d'accueillir d'autres publics, a expliqué Jean-Antoine Moins, Président de Cantal Habitat. Les locataires concernés vont être accompagnés pour leur relogement. L'habitat conservé sera lui amélioré ». 200 logements vont être démolis et 100 reconstruits sur le quartier mais aussi d'autres secteurs.

Si la programmation s'étend sur 2020-2024, « les premières réalisations vont être mises en œuvre dès cette année », a noté Isabelle Sima, Préfet du Cantal. « Ce Projet de Renouvellement Urbain, qui se devait d'être ambitieux, propose une transformation globale du quartier pour en faire un outil d'attractivité de la Ville d'Aurillac », ont apprécié les partenaires financiers.

Accompagnement au relogement

Cantal Habitat a recruté deux personnes pour assurer une mission d'accompagnement pour le relogement. Elles se tiennent à la disposition des locataires :

- dans un appartement au 18 rue de Marmiesse, 3^e étage ;
- par téléphone au 09 75 43 42 63, au 07 87 44 15 06 ou au 07 87 44 15 02



Retrouvez les plans
avant/après, les détails du
projet et son évolution sur
caba.fr/pru-marmiers



1

Résidence Vieux Marmiers

Relogement des locataires (2020), **démolition** de la résidence construite avant 1960 qui ne correspond plus aux besoins actuels et qui présente peu de possibilités d'améliorations (2021), **construction de 12 maisons** en locatif (jusqu'en 2022).

2020 > 2022



7

Résidence Canteloube

Réaménagement en 4 petites résidences distinctes avec stationnement en pied d'immeubles, parking central transformé en **espace vert** et aménagement d'une « **coulée verte** ». **Amélioration des immeubles et logements** : installation d'ascenseurs, adaptation aux personnes à mobilité réduite et aux familles avec enfants en bas âge, modernisation des appartements...

2020 > 2023



2

Centre commercial

Revalorisation du centre commercial, **réhabilitation des allées** de la galerie marchande.

2020 > 2021

3

Résidence Cortat

Résidentialisation, contrôle d'accès parking, espace vert.

2020 > 2021



Vivacité

Dans l'ancienne école, le nouvel équipement Vivacité niché au cœur du parc Jara accueillera le **centre social**, des **associations sportives et culturelles** et une **salle polyvalente** (jauge 400/500 places).

2020 > 2022

8



© Kied - Atelier du Rouge

4



Créacité

Dans l'actuel centre social, réflexion sur l'**accueil d'activités économiques** autour du numérique.

2022 > 2023

5

Parc J Sport

Situé entre Clémenceau et Canteloube, il va accueillir un **groupe de 25 logements** (petit habitat collectif avec parking).

2020 > 2022



Voiries / espaces publics

Requalification

et **extension** du **parc Jara** (2021) pour créer un lien naturel depuis le centre commercial jusqu'à la cité de Canteloube.

Une **zone de circulation apaisée** sera dessinée du nord au sud du quartier : **redéfinition** de la **rue Clémenceau** ; création d'une **voie verte** (piétons, cyclistes, trottinettes...) le long de cet axe.

Les rues Cortat (2022), de la **Cère, Clémenceau et Ravel** (2024) seront **requalifiées**, et la CABA met à profit ces travaux pour **réhabiliter les réseaux d'eau et d'assainissement**.

2021 > 2024

9



6



Résidence Clémenceau

Relogement des locataires (2022), **démolition** (2023) de la résidence à la configuration peu attractive (vis-à-vis, absence d'ascenseurs), **construction de 6 pavillons** individuels et création de **5 lots à bâtir**, reprise de la rue Ravel (2024).

2022 > 2024



Yser

Tri, réemploi et valorisation

La CABA a lancé la restructuration du site de l'Yser. Une opération qui s'inscrit, en cohérence avec le Contrat de Transition Ecologique, dans des objectifs de réduction des déchets et d'optimisation des collectes par le tri, le réemploi et la valorisation.

La CABA a lancé la restructuration du site de l'Yser, notamment de sa déchetterie qui enregistre plus de 7 000 passages par mois et 8 590 tonnes de déchets collectés en 2019.

Débutés en septembre 2019, les travaux ont tout d'abord été consacrés à la création d'un premier bassin de rétention d'eau ainsi qu'à la pose de la canalisation d'équilibrage avec le second qui sera réalisé en fin de chantier.

Puis, dès le mois de décembre, ce sont les fondations et la dalle de l'extension du Centre de pré-tri qui ont été réalisées. Le mur intérieur mitoyen entre l'ancienne et la nouvelle structure a été démolit. En ce mois de février, les entreprises entament la pose de la toiture.

En parallèle, depuis début janvier, les fondations et la réalisation de mur de soutènement pour deux nou-

veaux quais de collecte ont débuté. La création de la rampe d'accès du bas de la déchetterie à la partie haute des quais débute également. C'est cette étape du chantier qui nécessite la fermeture au public de la déchetterie prévue jusqu'à mi-avril. Dans l'attente, les usagers peuvent déposer l'ensemble de leurs déchets à la déchetterie des Quatre-Chemins.

Une future zone de gratuité permettra l'échange de matériaux entre particuliers

Réouverture prévue mi-avril

« Après la réouverture suivront la création du local gardien, la reprise des anciens locaux et l'aménagement des espaces pour les déchets diffus spécifiques et les D3E, ainsi que ceux pour la zone de réemploi allouée

pour accueillir les objets qui pourront être remis en état et réemployés par les acteurs de l'économie sociale et solidaire qui auront conventionné avec la CABA » détaille Philippe Granier, Vice-président de la CABA en charge de l'Environnement et du Développement Durable. « A cela doit s'ajouter la réalisation future d'une zone de gratuité permettant l'échange de matériaux, ou autres, entre particuliers » relève Michel Roussy, Président de la CABA.

La création d'un garage pour les polybennes interviendra en fin de chantier, juste avant la reprise des chaussées et voies de circulation et l'installation du pont-basculé.

Le projet d'un coût estimé à 2,3 M€ reçoit le soutien de l'Etat à hauteur de 1,5 M€ (réserve nationale FNADT : 500 000 € ; fonds de soutien à l'investissement public local 2017 : 567 162 € ; DETR : 416 812 €), ainsi que du Département du Cantal à hauteur de 340 000 €. Ce chantier est prévu jusqu'à septembre 2020.

Un projet à l'échelle du territoire

La Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac, les Communautés de Communes de la Châtaigneraie cantalienne et Cère et Goul en Carladès poursuivent un travail commun dans une démarche territoriale de réemploi.

« Réduire la production globale de déchets, favoriser le tri, le réemploi, la valorisation et le traitement local : autant d'objectifs essentiels qui sont au cœur de la 1^{re} orientation stratégique du Contrat de Transition Ecologique que nos Intercommunalités ont élaboré et signé avec l'Etat et des acteurs publics et privés », rappelle Michel Roussy (lire p. 32).

Cette démarche commune aux 3 territoires s'appuie sur le réseau des 7 déchetteries de l'arrondissement et est élaborée en partenariat avec les acteurs de l'économie sociale et solidaire. Ainsi, il est prévu que chaque déchetterie soit équipée d'une zone de réemploi permettant d'accueillir des objets destinés à être mis en vente dans les magasins des acteurs de l'économie sociale et solidaire, pour avoir une seconde vie. Sur chaque territoire sera également créée une zone d'échanges gratuits de matériaux entre usagers.

Déchetterie des Quatre-Chemins

☎ 04 71 43 05 76

🕒 **Ouverte** : du lundi au samedi de 8h30 à 18h30

💎 **Gratuit pour les particuliers**

L'accès aux déchetteries de l'Yser et des Quatre-Chemins est gratuit pour les habitants de la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac ; le dépôt est facturé 15,60 €/m³ pour les professionnels (tarif annuel 2020).

Je dépose en déchetterie...



Le papier
(propre)



Le carton
(propre et vide)



Le verre



Les ampoules
sauf halogènes et à filament



Les emballages ménagers
(plastique, acier/aluminium, cartoulette)



L'huile de friture



Les cartouches d'encres



Le bois
(non traité)



Les gravats



Les piles



L'huile de vidange



Les encombrants
(meubles, matelas...)



Les déchets verts
(tontes, branches...)



La ferraille

Les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (D3E)



Petit et gros électroménager, écrans, informatique, jouets, outillage...

Les Déchets Diffus des Ménages (DDM)



Produits du bricolage, d'entretien et de jardinage

Bassin d'Aurillac, Carladès et Châtaigneraie Engagés pour la transition écologique

Recyclage, énergie, agriculture, mobilités : les 13 premières actions du Contrat de transition écologique représentent déjà 4,77 M€ d'investissements.

Le recyclage des déchets, la protection de l'eau et du cadre de vie, les trajets quotidiens, l'énergie... : ces questions ont été au cœur de la discussion entre 5 élèves de CM1-CM2 de l'école de Prunet et Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État auprès de la Ministre de la Transition écologique et solidaire. Elles structurent aussi le Contrat de Transition Ecologique (CTE) signé ce 23 janvier par la Ministre avec Michel Teyssedou, Président de la Châtaigneraie cantalienne, Michel Roussy, Président de la CABA, Michel Albisson, Président de Cère et Goul en Carladès, et les représentants de la Région, du Département, de l'ADEME et de la Caisse des dépôts-Banque des territoires.

Les 3 Intercommunalités de l'arrondissement d'Aurillac ont élaboré ensemble leur CTE, « en cohérence avec la dynamique de partenariat territorial que nous construisons dans de multiples domaines : aménagement du territoire, développement économique, tourisme, urbanisme, environnement... », relève Michel Roussy. Sa construction a également associé services de l'Etat, collectivités et acteurs économiques et associatifs.

Porteur d'activité et d'innovation

5 orientations stratégiques ont été retenues pour notre territoire :

- de la gestion traditionnelle des déchets vers une économie circulaire ;
- réduire les consommations d'énergie et produire des énergies renouvelables ;
- poursuivre la transition vers une agriculture résiliente et vertueuse,
- développer et structurer les mobilités durables ;
- information et éducation à l'environnement et au développement durable.

Les 13 actions déjà inscrites au contrat représentent 4,77 M€ d'investissement pour lesquels les partenaires mobiliseront des financements



5 élèves de CM1-CM2 ont échangé sur la transition écologique au quotidien avec la Ministre Emmanuelle Wargon

(dont 1,2 M€ de l'Etat). « La transition écologique, ce n'est pas un concept, c'est une mise en action, souligne Michel Teyssedou. Notre engagement se veut fort et pragmatique, pour qu'elle constitue un levier de développement et d'attractivité pour notre territoire rural. »

Parmi les projets figure ainsi une expérimentation de rénovation énergétique des bâtiments. Engagée sur la Châtaigneraie, elle va s'étendre à la CABA et à Cère et Goul, soit déjà une centaine de bâtiments publics. Outre l'activité et l'emploi induits, ce projet promeut l'innovation au travers de la technologie BIM (modélisation 3D des bâtiments).

Recyclage et réemploi des déchets, extension d'un réseau de chaleur sur Cère et Goul, modèle industriel en autoconsommation énergétique porté par une entreprise privée : autant de dossiers en phase opérationnelle auxquels s'ajouteront des projets à l'étude, par exemple la création sur la CABA d'une station GNV (gaz naturel pour véhicules). « Votre contrat touche beaucoup de sujets et montre que les territoires agissent, a apprécié Emmanuelle Wargon. C'est la somme de ces réalisations locales qui constituera la réponse à nos objectifs nationaux et européens. »

Coopération avec Cère et Goul Services pour l'eau et l'assainissement

Par convention, la CABA et Cère et Goul en Carladès coordonnent progressivement les exploitations techniques de l'Eau et de l'Assainissement.

Vider le réservoir (tout en maintenant l'alimentation en eau via un *by-pass*), nettoyer puis désinfecter la cuve, la rincer, la remplir, rétablir le circuit : sur une journée, 2 agents du service Eau de la CABA ont nettoyé le réservoir de Maruéjols, à Polminhac. A Raulhac, une équipe Assainissement effectue tous les lundis un prélèvement à la station d'épuration (STEP). Il permet de vérifier voire d'ajuster son fonctionnement et, si besoin, une évacuation des boues est programmée pour le jeudi.

Ces 2 exemples illustrent la coordination des moyens techniques entre la CABA et Cère et Goul en Carladès dans les domaines de l'eau et de l'assainissement. Ces compétences étant devenues obligatoires pour elle, la Communauté de communes a choisi, après étude de différentes options, de confier à la Communauté d'Agglomération une partie des missions d'exploitation de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement collectif. C'est sur la base d'un diagnostic partagé qu'ont été définis les prestations assurées et le calendrier de leur prise en charge progressive.

Mise en place progressive

Pour l'eau, les équipes de la CABA interviennent d'abord sur la production (captages), puis pour la distribution (ouvrages et réseaux). Ces missions ont débuté en 2019 à Polminhac, Jou-sous-Monjou et St-Etienne-de-Carlat, puis à St-Clément et Pailherols, et depuis janvier 2020 à Cros-de-Ronesque, Badailhac et Raulhac. Elles s'étendront ensuite à Vic-sur-Cère, Thiézac et St-Jacques-



des-Blats : la gestion des 66 captages, 54 réservoirs et 250 km de réseaux d'eau sera effective en juillet 2021.

Pour l'assainissement, les services de la CABA exploitent depuis janvier les STEP de Raulhac et St-Clément ; en juin, ils interviendront à Polminhac. La prise en charge progressive des 7 systèmes d'assainissement existant sur le territoire est prévue jusqu'en novembre 2021. 4 différents types de station seront exploités, avec des capacités variant de 25 à 1 900 équivalent habitants.

Ces nouvelles missions ont nécessité le renforcement des équipes de la CABA. Elles font l'objet d'une facturation à prix coûtant auprès de la Communauté de Communes. Cère et Goul garde la pleine maîtrise des travaux et des investissements, la CABA apportant à la demande son expertise dans la définition des besoins. Afin de favoriser une maîtrise des coûts et d'optimiser l'exploitation des ouvrages, une des priorités est la mise en place de dispositifs de télégestion pour assurer leur suivi à distance grâce aux systèmes de supervision.

Pour l'abonné résidant sur le territoire de Cère et Goul, les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont toujours fixés et facturés par sa Communauté de communes. Elle reste également le premier contact en cas d'urgence : c'est elle qui, si nécessaire, demande l'intervention des équipes d'astreinte de la CABA.





Taille haies
HS87R

CANTAL LOISIRS VOUS PROPOSE SON SERVICE DE LOCATION

Tarifs consultables en magasin selon la durée de location
D'autres produits disponibles à la location

Tronçonneuse
d'élagage MS194T



Taille haies
sur perche
HL94C



Tronçonneuse
d'abattage MS362CM



Tondeuse
RM448TC

Broyeur
GHE 250



Débroussailluse
FS410C



Motobineuse
MH 585



MR JARDINAGE
Expert en Matériel de Jardin

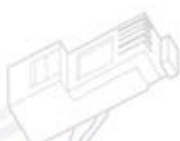
**CANTAL
LOISIRS**
L'Expertise
de vos
Parcs et Jardins

ZA des 4 chemins
15250 Naucelles
www.cantal-loisirs.fr
04 71 64 99 00



RESINTEL
RÉSEAUX ET TÉLÉCOMS

- Téléphonie professionnelle
- Câblage
- Réseaux informatique
- WIFI
- Détection incendie
- Alarme vol
- Vidéo surveillance
- Contrôle d'accès
- Appel malade
- Visioconférence



5, avenue des Pupilles
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 62 00 - Fax. 04 71 48 62 52
Mail : resintel@resintel.fr

votre
publicité

ici ?

contactez-nous

Régie Publicitaire
Thierry Bonnet
Aurillac Développement
Tél : 04 71 46 86 50

Jussac

La salle polyvalente modernisée

Sa réouverture, en décembre dernier, était plus qu'attendue ! « La salle polyvalente est très fréquentée par les Jussacois, se réjouit le Maire Alain Bruneau. Elle est utilisée tous les jours de la semaine pour les activités de l'école et des associations, et louée 48 weekends par an. » Une année et demie de travaux aura été nécessaire pour moderniser cet espace. Ils ont permis d'agrandir la pièce principale à 280 m², de créer une zone bar de 40 m², ainsi qu'une cuisine de réchauffage aux normes de 60 m². L'isolation thermique, phonique et le système de chauffage ont été repris. Le bâtiment abrite également une zone de stockage de 90 m² et une loge de 9 m². Quant à la mezzanine, elle n'est plus accessible au public mais pourra être utilisée comme régie ; des ouvertures offrent une vue sur le gymnase adjacent, également accessible depuis la salle polyvalente.

Coût des travaux : 686 700 € HT, subventionnés à 30 % par l'Etat et le Département.



Réservation auprès de la Mairie ☎ **04 71 46 65 44**
 Gratuit pour les activités régulières des associations et de l'école ; 250 €/jour (+ 50 € cuisine) pour les Jussacois ; 400 €/jour (+ 50 € cuisine) pour les particuliers extérieurs et les professionnels ; de 200 à 500 €/jour pour les associations extérieures.

Naucelles

Les Agités du Local

Vendredi 28 février à 20h30 à la salle multi-activités, la commune de Naucelles accueille pour la deuxième année consécutive la soirée « Les Agités du local » organisée dans le cadre du Festival Hibernarock initié par le Conseil départemental. Cette soirée, consacrée uniquement aux groupes locaux, est proposée par Love Mi Tendeur, le collectif de musiciens Just for fun et l'association naucelloise Animation Cantal Blues. Une quinzaine de groupes cantaliens avait candidaté, le jury en a retenu 3 !

Call Birds Mama entraînera d'abord le public vers des horizons inconnus, entre riffs sculptés dans les fréquences basses et groove d'un grande musicalité. Puis c'est le groupe **Whacko** et ses compositions de trip-hop, de rock progressif et de pop psychédélique qui poursuivra la soirée. **The Log** la clôturera avec son univers bluesy et énergique.

Navette gratuite au départ d'Aurillac, réservation au ☎ **06 31 04 27 59**

🔗 **Tarifs** : 5 €, gratuit - de 18 ans.

cantal auvergne

LES AGITÉS DU LOCAL

Call Birds Mama
Whacko
The Log

NAUCELLES
Salle multiactivités
Tout public
Entrée : 5 €

VEND. J 28 FÉVRIER - 20H30

HIBERNA ROCK
DU 7 FÉVRIER
AU 8 MARS 2020

Navette gratuite au départ d'Aurillac (sur réservation)
Infos / rés : 04 71 64 14 99
Pré-réservations en ligne www.hibernarock.fr

Chaque pour à nos côtés **cantal** HAUT-DÉPARTEMENT

DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE
SERVICE DÉVELOPPEMENT CULTUREL
Renseignements : 04 71 63 31 42
www.cantal-culture.fr

Aurillac

L'@telier numérique



© Christian Genot - Mairie d'Aurillac

Equipé d'une imprimante 3D, de postes informatiques et d'un accès internet, l'@telier est un lieu d'initiation et de partage gratuit autour du numérique. Il a ouvert le 4 novembre dernier, 21 rue Alexandre Pinard à Aurillac (à côté de l'école Jean-Baptiste Rames). L'@telier est un Espace Public Numérique (EPN), c'est-à-dire un lieu qui permet aux personnes les plus éloignées du numérique et de ses pratiques (demandeurs d'emploi, seniors, personnes handicapés, jeunes...) de s'initier à l'informatique et aux outils

numériques. Les EPN ont pour objectif de « rompre avec la fracture sociale du numérique » qui touche pas moins de 13 millions de Français soit 20 % de la population. Et Aurillac n'y échappe pas !

Alors si vous aussi vous êtes un peu perdu avec les démarches en ligne ou les réseaux sociaux, n'hésitez pas à pousser les portes de l'@telier. Des ateliers d'initiation y sont organisés à 10 h chaque premier mercredi du mois pour la partie théorique et la semaine suivante pour la partie pratique. Dans ce lieu d'échanges, vous pouvez également apporter votre propre matériel ou simplement demander des conseils. Hélène Meignin, la médiatrice, épaulée par de jeunes en service civique, sera ravie de vous guider. Portée par la ville d'Aurillac, la création de l'@telier (433 000 € HT) a reçu le soutien de l'Europe et de la CABA.

L'@telier

📍 **21 rue A. Pinard, Aurillac**

(à côté de l'école Jean-Baptiste-Rames)

🕒 **Horaires** : lundi, mardi et jeudi de 14 h à 18h30 ; mercredi et vendredi de 14 h à 17h30

✉ **latelier@aurillac.fr**

☎ **04 71 45 46 40**

📘 **latelierdaurillac**

Saint-Simon

Les fresques Gerbert en virtuel

Gerbert, de son nom de souverain pontife Sylvestre II, est né et a grandi à Saint-Simon. Reconnu comme le père fondateur de l'Etat Hongrois, c'est en son souvenir qu'a été créée dans l'église une œuvre monumentale de plus de 100 m² par le peintre Gábor Szinte, artiste reconnu et professeur aux Beaux Arts de Budapest.

Ouverte au public depuis 2005 et expliquée au moyen d'audio-guides, cette visite est désormais accessible au plus grand nombre directement depuis un smartphone ou une tablette, en langue française, anglaise et hongroise. Une fois l'application « St-Simon - La vie de Gerbert » téléchargée (3,59 €), laissez-vous

emporter par l'extraordinaire histoire de Gerbert, petit pâtre du Cantal, qui, après être passé maître en algèbre, mathématiques et astronomie, est devenu homme politique « faiseur de rois », archevêque et finalement Pape de l'An Mil. Autre application gratuite disponible : « Découverte de Saint-Simon », pour (re)visiter la commune et son patrimoine.



Saint-Paul-des-Landes

Visite en marais méconnu...

Le Marais du Cassan et de Prentegarde regorge de secrets méconnus. Finduilas, la fée gardienne des lieux, vous accompagne sur ses sentiers... au travers d'un livre d'une centaine de pages ! *Une année dans le Marais du Cassan et de Prentegarde* a été imaginé par le Sivu Auze Ouest-Cantal et le Cantal Photo Club. Il regroupe clichés et textes courts mêlant jeux de mots, poésie, suspense... conduisant le lecteur dans une ambiance étrange et magique. « *Qu'il y ait du soleil, qu'il pleuve ou qu'il neige, nous pouvons tout photographier en ce lieu, se réjouit Jacques Galéry, Président du club. Toutes sortes de plantes, de fleurs, de papillons, de libellules et autres insectes sont nos sujets de prédilection.* » Grâce à ses deux sentiers, le marais est très prisé par les promeneurs, curieux de découvrir ses richesses. En effet, « *cette zone humide abrite des espèces animales et végétales remarquables, décrit Jean-Pierre Dabernat, Président du SIVU. Elle contribue à la préservation de la biodiversité et à la protection de la ressource en eau.* »

L'ouvrage est en vente au prix de 15 € à l'Espace Culturel Leclerc, à la librairie Point Virgule, à la boulangerie de Saint-Paul-des-Landes ainsi qu'auprès du SIVU. Un cadeau à (s)'offrir pour participer à la préservation de ce site unique.



© Patrick Grimaldi - Cantal Photo Club

Visites familiales avec le CPIE

Thématique : eau et milieux humides

📅 24 et 31 juillet, 7 et 14 août (10 h-12 h)

📍 Réservation et règlement au préalable à l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac, 7 rue des Carmes

**💰 18 € pass 2 adultes + 1 ou 2 enfants ;
5 € enfant (avec accompagnateur adulte payant) ;
7 € adulte**

TRAVAUX

Voici les principaux travaux que la CABA a réalisés dans vos communes.

Arpajon-sur-Cère

- ⚠️ Réhabilitation des réseaux d'eau potable, rues du Puy de Vours et Louis Dauzier

Aurillac

- ✅ Réhabilitation eau potable et eaux usées, place St-Géraud
- ✅ Réhabilitation eau potable, rue Méallet de Cours
- ⚠️ Réhabilitation du réseau d'eau potable, pont Bourbon

Carlat

- ✅ Déplacement conduite d'eau potable sous domaine public, Feneyrols

Giou-de-Mamou

- ⚠️ Réhabilitation du réseau d'eau potable, route pastorale

Jussac

- ✅ Mise en conformité d'eau potable d'une habitation, Salemagne

Lacapelle-Viescamp

- ✅ Réhabilitation conduites eau potable et eaux usées, centre-bourg et place de la mairie

Reilhac

- ✅ Déplacement de 2 branchements d'eau potable sous domaine public, Lasplagne

St-Paul-des-Landes

- ⚠️ Réhabilitation conduites eau potable et eaux usées, traverse du bourg RD120, côté Aurillac

Teissières-de-Cornet

- ✅ Réhabilitation réseau eau potable, Cornet
- ⚠️ Réhabilitation du réseau d'eau potable, Lacalmettounne

✅ Terminé

⚠️ En cours ou à venir

Sortir dans l'Agglo...



© Thomas Bresson

Conférences de l'Université Inter-Ages, cinéma Le Cristal, Aurillac, les lundis et jeudis, 16h30
Rens. : www.uiha.fr

Aqua-ciné, Centre Aquatique, Aurillac
21 février (cf. p. 15)

Concours de belote, Jordanne Foot, Saint-Simon, 22 février

Carnaval, APE, salle de la Terrasse, Ytrac, 22 février, 15 h

Thé dansant avec Musique et Tradition, comité d'animation, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 23 février, 15 h

Loto de Culture et patrimoine, Vezels-Roussy, 23 février

Stages de skate et BMX, Epicentre, du 25 février au 6 mars (cf. p. 8)

Soirée jeux en famille, Centre Aquatique, 28 février

Les Agités du Local, concert d'Hibernarock, Naucelles, 28 février, 20h30 (cf. p. 35)

Soirée théâtre avec la Cie La Canrobade, Senilhès, Arpajon-sur-Cère, 29 février, 20h30

Soirée théâtre, Comité de jumelage, salle multi-activités, Naucelles, 29 février

Rencontres et partages au village, producteurs et artisans locaux, animations, lac des Genevrières, Crandelles, 1^{er} mars, 5 avril, 9 h à 13 h
Rens. : <https://les5c.org>

Soirée DJ, Centre Aquatique, 6 mars

Loto de Sansac'Gym, Sansac-de-Marmiesse, foyer, 8 mars

Concours de belote, Amicale des retraités, salle polyvalente, Jussac, 8 mars

Randos Bleues, Jordanne Rando, Saint-Simon, 8 mars

Carnaval, Comité d'animation et Centre social, Arpajon-sur-Cère, 14 mars

Repas « poule farcie », Entraide Sansacoise, Sansac-de-Marmiesse, 14 mars

Challenge R. Issiot et souvenir J. Martinet, Vélo Club Sansac-Arpajon, Sansac-de-Marmiesse, 14 mars

Carnaval, APE, Velzic, 14 mars

Soirée de la St-Patrick, Comité d'animations, salle de la Terrasse, Ytrac, 14 mars, 20 h

Quine, APE d'Ytrac, halle de Lescudilliers, Aurillac, 15 mars, 14 h

Concours de belote, Comité des fêtes, salle polyvalente, Jussac, 15 mars

Lectures sur la fraternité, MRAP, Aurillac, 15 mars (cf. p. 9)

Soirée théâtre, les Amis de la forêt, salle de la Terrasse, Ytrac, 21 mars, 20h30

Thé dansant, Club des 3 Vallons, Ayrens, 22 mars, 15 h

Quine de la Retraite heureuse au pré, salle polyvalente, Jussac, 22 mars

Soirée théâtre avec la Cie Les Tambourniers, Senilhès, Arpajon-sur-Cère, 28 mars, 20h30

Soirée déguisée, APE, salle multi-activités, Naucelles, 28 mars

Carnaval, APE, Saint-Simon, 28 mars

Carnaval, APE, Sansac-de-Marmiesse, 28 mars

Carnaval, APE, foyer, le Bex d'Ytrac, 28 mars, 14h30

Festival BD, Aurillac, 28 et 29 mars (cf. pp. 10-13)

Vente de Printemps d'Emmaüs, rue de la Somme, Aurillac, 28 et 29 mars, 10 h - 18 h

Exposition « La Force Noire », MRAP, Aurillac, du 28 mars au 11 avril (cf. p. 9)

Vide-dressing, Familles rurales, salle polyvalente et gymnase, Jussac, 29 mars.
Rens. : 06 30 22 21 87

Vide-grenier, Velzic, 29 mars

Chasse à l'œuf, Centre Aquatique, 4 avril

Conférence sur l'Inde et les femmes, Senilhès, Arpajon-sur-Cère, 4 avril

Soirée années 80, APE, salle CREA, Giou-de-Mamou, 4 avril

Quine, APE, gymnase, Jussac, 4 avril

Soirée déguisée des enseignants, Lascelles, 4 avril

Chasse à l'œuf, APE, Velzic, 5 avril

Soirée moules-frites, la Vidalie, Arpajon-sur-Cère, 11 avril, 19h30

Fête du jeu, Récréafamily, salle CREA, Giou-de-Mamou, 11 avril

« Vendredi 13 », soirée théâtre, Comité des fêtes, Velzic, 11 avril

Chasse à l'œuf, Centre socio-culturel, forêt de Branviel, Ytrac, 11 avril

Foire de printemps, Gravier, Aurillac, 12 avril

Aqua Zen, Centre Aquatique, 17 avril

Sortie cuisses de grenouilles à St-Just, Entraide sansacoise, Sansac-de-Marmiesse, 17 avril

Soirée dansante, Dynamic Dance, salle de la Terrasse, Ytrac, 17 avril, 21 h

Soirée dansante, Gym volontaire, Jussac, 18 avril

Les Foulées Arpajonnaises, Arpajon-sur-Cère, 19 avril

Concours de belote, salle CREA, Giou-de-Mamou, 19 avril

Théâtre, Comité des fêtes, Velzic, 19 avril

Médiathèque cf. p. 14 et *Nota Bene*, programme disponible à la Médiathèque mediatheque.caba.fr

Centre Aquatique cf. p. 15 centreaquatique.caba.fr

Prisme aurillacongres.com

Théâtre, Conservatoire, Musées d'Aurillac aurillac.fr

INFOS PRATIQUES

CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Eau et assainissement : Tél : 04 71 46 48 50
Déchets et tri sélectif : Tél : 04 71 46 48 50
Urgence eau/assainissement :
Tél : 04 71 46 48 60

REGIE DE L'EAU

195, av. du Général Leclerc - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 38
Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi,
de 8 h à 12 h et de 13h30 à 17h30

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

3, place des Carmes - CS 80501
15005 AURILLAC CEDEX
Tél : 04 71 46 86 31

DECHETTERIE DES 4 CHEMINS

Z.A. des 4 chemins - 15250 NAUCELLES
Tél : 04 71 43 05 76
Horaires d'ouverture au public
du lundi au samedi, de 8h30 à 18h30

DECHETTERIE DE L'YSER

Rue de l'Yser - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 51 08
▲ Fermée pour travaux jusqu'au 14 avril

STABUS

Guichet : 3 avenue Gambetta
Dépôt : 8 rue D. Papin - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 64 54 55

MEDIATHEQUE

Rue du 139^e RI - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 86 36
mediatheque.caba.fr

CENTRE AQUATIQUE

Rue du Dr Béraud - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 26 80
centreaquatique.caba.fr

OFFICE DE TOURISME

7, rue des Carmes - 15000 Aurillac
Tél : 04 71 48 46 58
Horaires d'ouverture au public
Jusqu'au 7 avril inclus : du lundi au samedi,
de 9h30 à 12 h et de 13h30 à 17h30
A partir du 8 avril : du lundi au samedi,
de 9 h à 12 h et de 13h30 à 18 h

POINT INFO JEUNESSE

Cf. Médiathèque
Tél : 04 71 46 86 20

GUICHET D'ACCUEIL ÉTUDIANTS SOLIHA (PACT CANTAL)

9, avenue Aristide Briand - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 48 88 06
E-mail : cantal@solihha.fr

AEROPORT AURILLAC-TRONQUIERES

Ligne aérienne et Tour de contrôle :
04 71 64 50 00

SEBA 15

14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC
Tél : 04 71 63 88 10
E-mail : seba15@seba15.fr / www.seba15.fr

AGGLOmag

Directeur de la publication : **Michel ROUSSY**
Vice-Président en charge des T.I.C. : **Jean-Paul NICOLAS**
Rédacteur en Chef : **Christine LOUIS**
Rédaction : **Claire LAINSCAK, Lou CASSAN PEUCHELESTRADE**
Conception et photogravure : **Ludovic LAPORTE**
Photos : **L. LAPORTE, C. LAINSCAK, L. CASSAN PEUCHELESTRADE, C. LOUIS**
Service Communication de la CABA - Tél : 04 71 46 86 30 - Email : com@caba.fr
Régie publicitaire : Aurillac Développement - Thierry BONNET - Tél : 04 71 46 86 50
Imprimerie : CHAMPAGNAC (Aurillac) - N° ISSN : 1765-8993 - Tirage : 29 500 ex.



Ce document est imprimé sur du papier provenant de forêts gérées durablement, avec des encres végétales.

Rejoignez-nous sur



www.fb.com/caba-officiel

LES ELUS

Le Président

Michel ROUSSY

Pour prendre rendez-vous avec le Président de la CABA, contactez le 04 71 46 86 47

Les Vice-Présidents

Vous pouvez contacter tout Vice-Président sur un sujet lié à son domaine de compétence au 04 71 46 86 47

Pierre MATHONIER

Urbanisme et Habitat

Philippe GRANIER

Environnement, Développement Durable et Transport aérien

Christophe PESTRINAUX

Développement économique

Alain BRUNEAU

Politique du Grand Cycle de l'Eau

Daniel FABRE

Budgets, Finances et Politique Fiscale et Tarifaire

Charly DELAMAIDE

Equipements et Animations Sportifs

Jean-Pierre ROUME

Transports

Christian POULHÈS

Contractualisations et Programmes Européens

Jean-Paul NICOLAS

Techniques de l'Information et de la Communication

Alain COUDON

Politique de la Ville et de la Rénovation Urbaine

Xavier DALL'AGNOL

Développement Touristique



3, place des Carmes
CS 80501 - 15005 AURILLAC Cedex

Accueil : 41, rue des Carmes

Tél : 04 71 46 86 30 - Fax : 04 71 46 86 32
www.caba.fr - contact@caba.fr



NOS 25 COMMUNES

Arpajon-sur-Cère Aurillac Ayrens Carlat Crandelles
Giou-de-Mamou Jussac Lacapelle-Viescamp Labrousse
Laroqueville Lascelles Mandailles-Saint-Julien
Marmanhac Naucelles Reilhac Sansac-de-Marmiesse
Saint-Cirgues-de-Jordanne Saint-Paul-des-Landes Saint-Simon
Teissières-de-Cornet Velzic Vézac Vezels-Roussy Yolet Ytrac

Vous souhaitez davantage de choix pour enfin trouver votre propriété... nous souhaitons être à la hauteur de vos exigences !



Chiva IMMOBILIER DU GRAVIER

22, rue cours Monthyon - 15000 AURILLAC
(rond point du conseil Général)

Chiva-immobilier.fr - 04 71 63 90 25

REF: 2109



79 570 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Appartement T2 - Aurillac - 55m² - 2 pièce(s) - 1 chambre(s) - DPE : 92kwh m²/an - 3^{ème} étage, balcon et ascenseur. Ce joli appartement bénéficie d'un grand salon séjour en L, d'un accès sur un balcon couvert. Cuisine indépendante semi équipée, 1 chambre avec placard de rangement, salle de bain, parking en sous sol, ascenseur, cave et chauffage individuel au gaz.

REF: 2107



97 200 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Le Rouget Pers - 68m² 4 pièce(s), 2 chambre(s) - DPE : 433kwh m²/an. Maison d'habitation. Le logis, niché à l'étage, comprend une cuisine, un salon ouvert sur une véranda, un balcon, une salle à manger, deux chambres. Un niveau sous-sol complet avec une entrée, un garage, atelier, chaufferie-buanderie et pièces annexes.

REF: 2108



151 200 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Appartement T4 Aurillac - 88m² - 3 pièce(s) - 2 chambre(s) - DPE : 356kwh m²/an. Aurillac proche du square, situé au 2^{ème} étage d'une petite copropriété, appartement rénové comprenant : Une cuisine équipée, salle d'eau, salon salle à manger traversant d'environ 25 m², 2 chambres et enfin 2 balcons. Place de parking privée, ascenseur proximité square et commerces.



REF: 2196

171 200 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Maison avec etage - Aurillac - 161m² - 8 pièce(s) - 5 chambre(s) - DPE : 176kwh m²/an. Rare !! en exclusivité, quartier gare, maison de ville (ou immeuble de rapport) avec 500 m² de jardin plat et garage. Au RDC : 61 m² avec 2 chambres, 1 cuisine, 1 salon, sdb et wc. A l'étage : 99 m² avec 3 chambres, 1 dressing, 1 cuisine, salon séjour de 31 m² avec cheminée et terrasse exposée au sud, sdb et wc. Sous sol avec caves, atelier, buanderie chaufferie.



REF: 2113

224 720 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Maison sous sol - Naucelles - 126m² - 6 pièce(s) - 4 chambre(s) - DPE : 228kwh m²/an. Un niveau principal sur un sous-sol complet abritant un garage et pièces annexes. Salon séjour en L, cheminée, cuisine ouvrant sur terrasse abritée, puis une partie avec 2 chambres et 1 bureau, toilettes séparés et salle d'eau. Comble 2 chambres et salle d'eau avec WC. Les menuiseries extérieures PVC (+volets). L'enclos, soigné, clôturé.



107 000 € (Honoraires à la charge du vendeur)

REF: 2111

Maison de bourg - Laroqueville - 160m² - 7 pièce(s) - 4 chambre(s) - DPE : 214kwh m²/an. Vallée de l'Authre, à 10 km de Jussac et 20 km d'Aurillac. Ancienne bâtisse en pierre comprenant la maison d'habitation principale et 1 appartement de type 2 avec terrasse pouvant être loué séparément (location saisonnière). La maison principale environ 120 m² habitable comprend, les pièces de vie au RDC avec un grand salon de 37 m² avec cheminée, cuisine, salle à manger, cellier, salle de bain et wc. A l'étage, 2 chambres + 1 bureau. Au 2ème étage, 1 grenier aménageable. L'appartement indépendant (environ 40 m²) comprend, 1 cuisine, 1 salon, 1 chambre séparée, salle de bain et wc. Parcelle de 1715 m² de terrain plat et clôturé avec garage et hangar. Prévoir des travaux de rénovation (menuiseries...).



REF: 2060

296 800 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Maison plain pied - Ytrac - 221m² - 4 pièce(s) - 3 chambre(s) - DPE : 262kwh m²/an. Environnement et vue dégagée pour cette maison de plain pied comprenant : Une cuisine équipée ouverte sur un vaste salon salle à manger avec accès terrasse exposée sud, de 3 chambres dont une parentale d'environ 30 m², 2 salles de bain, arrière cuisine. Un garage de 54m², terrain de 1700 m² sans vis à vis. Vue dégagée terrain plat 5 minutes des commerces



REF: 2065

129 600 € (Honoraires à la charge du vendeur)

Maison avec etage - Aurillac - 110m² - 6 pièce(s) - 3 chambre(s) - DPE : 289kwh m²/an. Maison de ville sur 367 m² de terrain comprenant 2 appartements indépendants. Cave et chaufferie Le rez de chaussée se compose de 4 pièces, cuisine, salon accès terrasse, 2 chambres et toilette. Le comble est aménagé type 2 avec vélux sous les toits et fenêtres offrant une jolie vue sur la ville



Retrouvez-nous sur notre site : www.chiva-immobilier.fr



PATRICK CHIVA 06.88.62.20.82 | SABELLE BALMER 06.84.15.99.58 | DAVID SECCAUD 06.81.22.88.10 | CHRISTOPHE CALVEY 06.16.82.68.83 | DENIS CHAMPAGNAC 06.80.68.04.67